



UNIVERSITE
DE TOULOUSE
LE MIRAIL



GEODE
GEOGRAPHIE DE L'ENVIRONNEMENT

UMR 5602 CNRS



Université de Toulouse

MASTER 1

Mention
Spécialité

**Géographie et Aménagement
Géographie de l'Environnement et
du Paysage**

Rapport de stage



CASTETS Thibault

Sous la direction de :
Tutrice : Fabienne MOREAU (Chargée
de projet environnement-culture, Conseil Général
de la Gironde)

Soutenu le **10 Septembre 2014**

Enseignant-référent : Bernard ALET

Mes remerciements

Je tiens à remercier, tout particulièrement, Madame Fabienne Moreau, chargée de projet environnement-culture au Conseil Général de Gironde, de m'avoir choisi pour l'épauler à l'aube de ce projet, mais surtout pour la confiance qu'elle m'a portée, les conseils de recherche à suivre qu'elle m'a prodigués, sa bonne humeur ainsi que sa disponibilité à tout moment.

Je remercie également Madame Sylvie Dinet-Gadras, directrice de la direction de l'environnement et du tourisme, pour m'avoir accueilli au sein du service, et m'avoir permis de faire mes premiers pas dans le monde professionnel.

Mes remerciements vont aussi à Odile Courbin, chef de service du pôle de valorisation des espaces naturels et touristiques, Pascale Matheus, assistante du pôle, Brigitte Durup, chargée de développement culturel, Joachim Dufour et Caroline Sement Serusier, pour m'avoir intégré, avec bienveillance et attention, dans l'équipe, me proposant régulièrement leur aide. Merci à Catherine Lorgeoux, assistante de direction, qui venait régulièrement à ma rencontre pour s'assurer du bon déroulement de mon stage.

Un grand merci à Sylvain Cardonnel, gestionnaire de l'île Nouvelle, qui m'a fait accéder à la majorité des documents utilisés pour bâtir mon travail. Je n'oublie pas ses collègues du Bureau du Patrimoine naturel, Sébastien Fourcade, chef de projet, et Philippe Nade, coordinateur de la gestion des espaces naturels, mes « voisins de bureau », qui n'ont pas été avares de politesse envers moi, et qui m'ont fait bénéficier de données-clés pour enrichir ce rapport de stage. Ce dernier s'est inspiré, pour plusieurs passages de la première partie, du travail « Synthèse bibliographique-Projet « nature et développement du littoral » » réalisé par Maud Dugast (IRSTEA), qui m'avait invité à le faire. Merci à elle.

Un merci tout particulier à toutes celles et tous ceux que Fabienne et moi avons interrogés pour le bien de ce projet, qui ont naturellement accepté ma présence, et qui m'ont délivré, toujours avec plaisir, leurs connaissances sur l'estuaire de la Gironde. Je pense à toutes ces personnes des Archives Départementales, du Conseil Régional d'Aquitaine, du Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Poitou-Charentes, du Conservatoire du Littoral, du Conseil Général de Gironde, du monde associatif, ainsi que tous les visages phares de l'estuaire.

J'adresse enfin mes remerciements à Monsieur Bernard Alet, mon professeur-référent. Bien que nos échanges fussent courts, l'intérêt qu'il porta à ce stage, fut le feu vert signalant le début de l'aventure. Un remerciement spécial à Monsieur Martin Paegelow, directeur du master, qui a su se mettre à la place de ses élèves, confrontés à la difficulté d'obtenir un stage à l'extérieur. Il n'a pas lésiné sur les appels à candidater, qu'il nous fit partager. L'un d'eux était le bon pour ma part. Sans cette aide, peut-être n'en serais-je pas là. Encore merci !

Je souhaite enfin bon courage à l'équipe-projet et au Cabinet Baroque chargé de traduire mon travail afin de révéler, au mieux, l'esprit de cet espace naturel.

Table des matières

Mes remerciements.....	2
Introduction.....	4
CHAPITRE PREMIER : Le Lieu, les ENS.....	6
A) HEAUME DE LA NATURE : LES ENS.....	7
B) LE REGARD GIRONDIN SUR LES ESPACES NATURELS SENSIBLES.....	8
-Un partenariat fertile.....	8
-Le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles en Gironde.....	10
-Gérer en Gironde	12
-Ma structure d'accueil.....	13
C) UN PARTENARIAT HARMONIEUX : QUAND L'HOMME GERE EN RENATURANT.....	14
-Le retour de la nature, un salut pour l'île (extrait des fiches synthétiques réalisées pour le Conseil Général dans le cadre de mon stage)	15
CHAPITRE DEUX : Révéler l'esprit du lieu, l'interprétation.....	18
-Définitions de l'interprétation.....	19
-Chronologie du concept.....	19
-But de l'interprétation.....	20
-Outils de l'interprétation.....	21
-Interprétation de l'île Nouvelle.....	21
CHAPITRE TROIS : Mon stage, Première phase du projet d'interprétation.....	22
-L'inventaire des ressources.....	24
-Les entretiens.....	28
-Les potentiels d'interprétation.....	32
Bilan.....	34
Références bibliographiques.....	35

Introduction

L'île Nouvelle, propriété publique du Conservatoire du Littoral depuis 1991 et gérée par le Conseil Général de Gironde, est un espace naturel sensible depuis 2008. C'est cette même année que l'île devint accessible aux visiteurs. Après quatre ans de visites guidées et de gestion de l'espace, en cohérence avec la politique ENS du Département, l'île a, depuis deux ans, « fermé ses portes » aux visiteurs et s'est désormais réouverte à l'estuaire. En effet, mettant en application sa doctrine, le Conservatoire du Littoral a fait le choix de cesser l'entretien systématique des digues de l'île. Les dernières tempêtes ont eu raison d'elles. A présent, l'île est reconnectée à l'estuaire. Mais cela s'est fait sciemment et intelligemment. Le Conseil Général « jardine » l'île, dans le cadre d'un programme de renaturation, afin d'obtenir la biodiversité désirée. L'occasion pour cet ENS de redevenir représentatif de son milieu naturel, et de constituer une zone humide essentielle dans le maintien de l'équilibre écologique estuarien : « une île au milieu des eaux et de l'eau au milieu de l'île ». Une aubaine sur le plan économique puisque l'entretien des digues nécessitait un budget très important. Or, il y avait autant à y gagner en dépoldérisant qu'en maintenant les digues. De plus, ce projet de renaturation peut permettre à l'île de devenir un véritable lieu de sociabilité autour desquels se réinventent des liens entre habitants et espaces naturels. Cette manière de gérer répond en tout point aux stratégies du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles, élaboré par le Département. Les gestionnaires s'attachent ainsi à préserver la biodiversité remarquable et ordinaire de Gironde en tant que patrimoine partagé. Ils développent les partenariats pour démultiplier les actions (Conservatoire du Littoral, SMIDDEST, Conservatoire de l'Estuaire, monde associatif,...) et veillent à la coordination des politiques départementales pour une prise en compte optimale des écosystèmes dans le développement équilibré des territoires girondins. Enfin, le Conseil Général s'évertue à faire connaître et valoriser le patrimoine naturel de Gironde auprès d'un large public, en rendant accessible le site.

Pourtant aujourd'hui, alors que l'attractivité de l'île battait son plein en 2012, le site n'est pas ouvert au public. Son ancien village vient d'être réhabilité tandis que le tourisme sur l'île est en train d'être repensé. Si jusque là, toutes les facettes de l'île Nouvelle étaient expliquées par un guide, le Conseil Général a relevé le défi de donner plus d'autonomie au visiteur, voulant lui donner les clefs pour qu'il appréhende lui-même l'esprit du lieu. Véritable participation à la vie culturelle, sociale et économique de la région, le récit de cet esprit du lieu, permettrait, *in fine*, de délivrer un message.

Le Conseil Général veut en effet jouer la carte, méconnue, de l'interprétation, pour faire apprécier au visiteur l'enseignement issu du patrimoine naturel et culturel, sauvé alors de l'oubli, et pour le lui faire juger en son for intérieur. L'objectif est faire prendre conscience au public de la nécessité de protection de la nature et de le faire réfléchir à l'histoire de son territoire, et pourquoi pas, à sa propre histoire.

Une carte « méconnue » car les français n'ont jamais su très bien manier l'art de l'interprétation, contrairement aux anglo-saxons. Panneaux, livrets et bornes sont souvent trop en inéquation avec l'esprit du lieu à valoriser. Gageons que le Cabinet Baroque, chargé de traduire cet « esprit » en un scénario, à la portée du public, puisse trouver les outils qui s'imposent.

Mais cette étape n'est pas encore d'actualité. Lorsque Fabienne Moreau, chef de projet environnement-culture, m'a pris sous son aile, il était avant tout question de connaître l'esprit de l'île Nouvelle. C'est là que j'interviens.

S'attachant à suivre la méthodologie complète d'un plan d'interprétation d'un site naturel, Fabienne Moreau a choisi de m'engager pour répondre aux trois premières missions d'un tel plan : l'inventaire de toutes les ressources concernant le site, la réalisation d'entretiens de toutes les personnes ressources

concernées de près ou de loin par le projet, et, enfin, la rédaction de fiches synthétiques thématiques constituant l'ossature du futur sentier d'interprétation.

Ce rapport de stage constitue, en quelque sorte, la genèse de mon travail. Dans une première partie, j'essaierai d'exposer la politique des ENS de la Gironde, en traitant notamment la manière de gérer l'île Nouvelle, aujourd'hui. Dans un deuxième temps, je veillerai à définir brièvement le concept de l'interprétation, qui est la raison d'être de mon stage. Enfin, je vous expliquerai une part de ce qu'a été mon travail au sein du Conseil Général de Gironde, en vous donnant un aperçu de mon rendu final.

CHAPITRE PREMIER

Le lieu

Les Espaces Naturels Sensibles

« La beauté sauvera le monde, mais qui sauvera la beauté ? »

Dostoïevski

A) Heaume de la nature : les Espaces Naturels Sensibles

La protection de la nature s'arme de nombreux glaives, mais à la portée parfois complexe. Il arrive que plusieurs modes de protection s'appliquent à un seul et même espace naturel, se superposant alors. Par exemple, en France, sur les espaces naturels littoraux, on compte divers outils tels que : Natura 2000 ; les sites inscrits et classés ; les Parcs nationaux ; les Réserves naturelles ; les Parcs naturels marins ; les Parcs naturels régionaux ou encore **les Espaces Naturels Sensibles...**

Instrument diversifié d'intervention environnementale, le dispositif « ENS », de protection d'espaces naturels, met un point d'honneur à la **préservation de la biodiversité**. Son régime juridique permet d'allier les deux « bras » du patrimoine environnemental que sont le **paysage** et, donc, la **biodiversité**. Outils **décentralisés**, les ENS sont gérés par le **Département**. Mieux encore, le dispositif s'autofinance.

Mais qu'est-ce qu'un Espace Naturel Sensible. La loi, instituée **le 31 décembre 1976**, le dispose ainsi : il s'agit des territoires qui « *doivent être constitués par des zones dont le caractère naturel est menacé et rendu vulnérable, actuellement ou potentiellement, soit en raison de la pression urbaine ou du développement des activités économiques et de loisirs, soit en raison d'un intérêt particulier, eu égard à la qualité du site, ou aux caractéristiques des espèces animales ou végétales qui s'y trouvent.* » (Jurisprudence du tribunal de Besançon).

C'est la loi du **18 juillet 1985** qui confia à chaque département le pouvoir d'appliquer une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des Espaces Naturels Sensibles. La politique émergente répond aux deux principaux objectifs suivants :

- « Préserver la **qualité** des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs naturels d'expansion des crues et d'assurer la **sauvegarde des habitats naturels.** »
- Aménager ces espaces « pour être **ouverts au public**, sauf exception justifiée par la **fragilité du milieu naturel.** »
-

Pour mettre en œuvre cette politique, des moyens spécifiques sont donnés par la loi, de deux ordres.

Le premier est d'ordre **juridique**. Trois possibilités s'offrent au Département pour acquérir ces espaces : la voie amiable, l'expropriation ou le **droit de préemption**. Celui-ci est confié au Département qui peut l'exercer directement ou le substituer à des communes, l'Etat, au Conservatoire du Littoral, à un établissement public foncier, ou à un parc national ou régional (entre autres).

Le second, d'ordre **financier**, correspond à la part départementale de la Taxe d'Aménagement (TA), destinée à financer la politique ENS, recette affectée à cette politique (**la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles (TDENS)**) pouvant venir en complément du budget général du Conseil Général (s'élève à 1%2 en Gironde).

Le Conseil Général établit un **Schéma des Espaces Naturels Sensibles (SDENS)** définissant des orientations stratégiques. Ces orientations induisent les **modes de gestion des ENS** (réglementaire, contractuel, concerté). En cohérence avec ce document, l'organisme se dote alors d'une **Charte des Espaces Naturels Sensibles**. La charte en question détermine les exigences du Département, rendant son action visible et toute en transparence. Toute action relevant de l'utilisation de la TA permet d'adhérer à cette charte, celle-ci conditionnant l'accès aux aides départementales au titre des ENS.

Un propriétaire publique a la responsabilité de la gestion des terrains acquis. Cependant, cette gestion peut être confiée à une personne publique ou privée compétente. **Local, associé ou départemental**, le gestionnaire d'un ENS dresse **un plan de préservation, de gestion et d'ouverture au public**. Il y évalue la sensibilité du site à l'ouverture du public et présente, en conséquence, toutes les **mesures**

nécessaires à sa préservation (réglementation, restriction, aménagement d'accueil du public...). Cette ouverture au public répond à plusieurs objectifs : la **découverte**, la **sensibilisation aux intérêts scientifiques, culturels, écologiques et paysagers du site** et **l'éducation au patrimoine naturel**.

B) LE REGARD GIRONDIN SUR LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

La Gironde, totalisant 32 **zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type II**, soit une superficie de plus de 200 000 ha (20% de la surface totale du département), s'impose comme un territoire remarquable en termes de biodiversité. Celle-ci est liée à la diversité des habitats naturels du Département, leur organisation spatiale et leur état de conservation. En effet, avec une grande typologie de zones humides, de milieux aquatiques, un vaste cordon dunaire englobant la façade atlantique et l'un des plus grands estuaires européens (635 km²), la Gironde est imprégnée d'espaces naturels d'intérêts patrimoniaux. Qui plus est, ce territoire abrite certaines espèces emblématiques (Esturgeon européen, Cistude d'Europe, Vison d'Europe, Angélique des estuaires,...). Une grande richesse naturelle émane donc de la Gironde, comme en témoignent ces sites :

<i>Protection réglementaire</i>	<i>Nombre de sites</i>	<i>Superficie (ha)</i>	<i>% de la superficie totale du département</i>
Site d'importance communautaire (directive « Habitat »)	42	136 966	13.5
Zone de Protection Spéciale (directive « Oiseaux »)	7	18 514	1.8
Arrêté de Biotope	2	270	0.03
Site inscrit	84	86 604	8.5
Site classé	34	15 625	1.5
Réserve naturelle nationale	5	2 677+2150	0.3
Réserve naturelle régionale	1	14	-

Tableau 1 : Profil environnemental de la Gironde – 2011 - Préfecture de la Gironde/DREAL Aquitaine/DDTM Gironde

Ce tableau prend corps dans les sables fins des espaces littoraux, l'eau douce des étangs à l'arrière des dunes côtières, des joncs et séneçons des palus et marais bordant l'estuaire de la Gironde ou encore l'ambiance aquatique de certaines vallées, telle que la vallée de la Leyre.

Un autre dispositif de protection démontre l'enjeu écologique majeur que peut revêtir le territoire : la politique des Espaces Naturels Sensibles.

Un partenariat fertile

La politique ENS, en Gironde, n'est que la relève de la politique, du début des années 1980, de préservation des espaces naturels littoraux, appliquée dans le cadre de l'aménagement du littoral Aquitaine. En 1983, le Conseil Général de Gironde décide d'aller plus loin que les simples communes littorales, étendant le périmètre ENS à tout le territoire du département, et instaurant la TDENS.

Dès 1990, une convention scelle le destin de certains espaces girondins. Le **Conservatoire du Littoral** confie au Département le soin de gérer, administrativement et techniquement, ses propriétés girondines. Treize ans plus tard, une **convention d'objectifs**, établie pour dix ans, redéfinit ce

partenariat. Elle définit alors une **action foncière conjointe**, en plus de la gestion des espaces naturels acquis dans les onze cantons côtiers littoraux et estuariens girondins.

Quelques chiffres :

- **2 864 ha** d'ENS propriétés départementales
- **15 756 ha** en zones de préemption ENS
- **4 406 ha** gérés par le CG dont 1850 ha propriété du CDL
- **11 agents permanents de terrain** du département chargés de la gestion des ENS départementaux et **17 personnels saisonniers** assurant l'animation sur site,
- **622 ha** de forêts propriétés départementales inscrites au régime forestier dont 2 sur les 6 sites boisés sont ouverts au public
- **23 000 personnes** accueillies lors de **1 500 animations** pédagogiques (visites guidées, accueils, soirées thématiques et randonnées accompagnées...)
- **4 205 Km** de chemins inscrits au PDIPR
- **328 Itinéraires** départementaux de randonnées.

Tableau 2 : Les chiffres de la politique ENS de Gironde (SDENS, 2012)

La TDENS atteint **7 millions €** depuis 2008. Sur l'ensemble du territoire girondin, la TA a été instituée, par l'assemblée départementale, au taux de 1,3%.

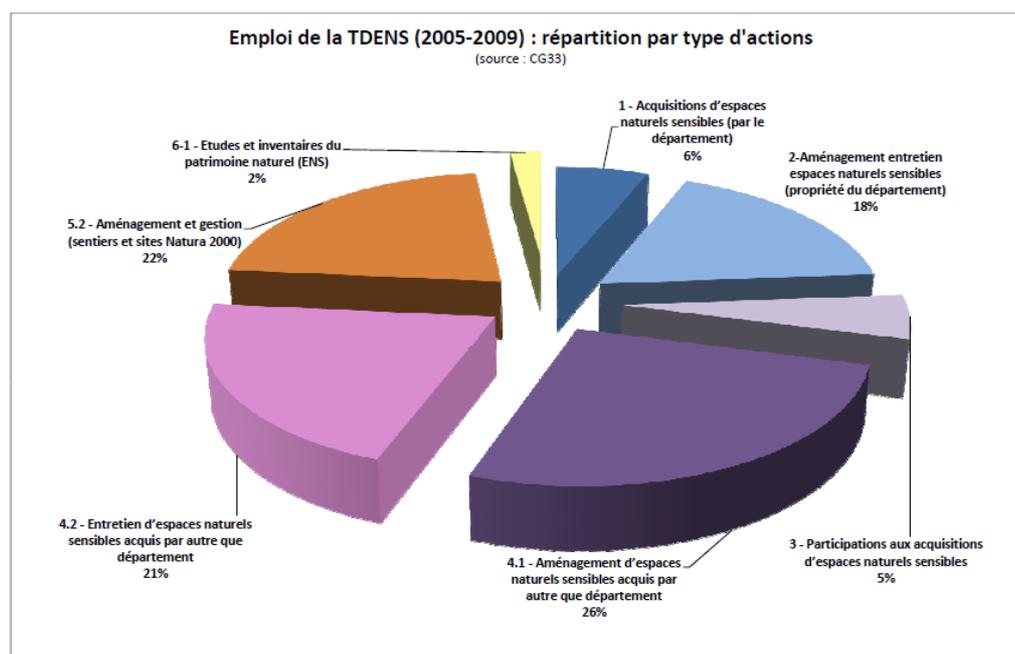


Tableau 3 : L'emploi de la TDENS (2005-2009) : répartition par type d'actions (SDENS, 2012)

Le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles en Gironde

Pour mener à bien sa politique des ENS et en cohérence avec la **Charte des espaces naturels sensibles** (adoptée en 2006 par l'Etat), le Conseil Général a élaboré une **SDENS** selon une **approche participative**, associant les acteurs locaux tant pour l'étape de diagnostic que pour celle de définition des objectifs stratégiques et du plan d'actions. Ainsi, suite à des réunions, des groupes de travail thématiques, des entretiens et d'enquêtes auprès des communes et d'EPCI, le SDENS voit le jour, déployant ses principes.

Etabli pour dix ans, ce document stratégique vise à **adapter** la politique ENS du Conseil Général, assurer la **cohérence des politiques départementales**, tout en s'efforçant de mener une politique de **développement durable** sur les territoires.

Le schéma veille à clarifier la **définition d' « espace naturel sensible »**, telle quelle :

« Les Espaces Naturels Sensibles de la Gironde représentent un **patrimoine d'intérêt collectif** reconnu pour ses **qualités écologiques, paysagères, ses fonctions effectives d'aménités**, qu'il est nécessaire de préserver et de transmettre. Ils accueillent des habitats et des espèces animales ou végétales remarquables et /ou représentatifs du département, ou présentent des fonctionnalités écologiques indispensables à leur maintien. Ils complètent ainsi les dispositifs de protection réglementaires. Les Espaces Naturels Sensibles de la Gironde contribuent à un **développement intégré harmonieux et durable** du territoire girondin. Ce patrimoine naturel est qualifié d'Espace Naturel Sensible à partir du moment où **il bénéficie de l'action du Conseil Général de Gironde** et qu'il fait l'objet d'une **gestion adaptée**. »

Tableau 4 : Définition des Espaces Naturels Sensibles en Gironde (SDENS, 2012)

De plus, il participe à la constitution d'un **réseau écologique départemental**. Celui-ci s'articule en divers sites qui diffèrent, de par leur statut, selon l'**intérêt patrimonial**, la **maîtrise d'ouvrage** et les **usages** qu'ils accueillent.

Sites du réseau	Maîtrises d'ouvrage	Valeur	Offre
Sites ENS départementaux	Espaces naturels acquis par le Département au titre des ENS et dont il assure la maîtrise d'ouvrage et la gestion	Forte valeur patrimoniale Identitaires d'une région naturelle	Ouverts au public Plan de gestion Offre départementale de sports de nature (évaluation des incidences sur le milieu naturel)
Sites ENS locaux	Propriétés non départementales de communes, EPCI, Etat (maîtrise d'ouvrage et gestion), soutenues pas le Département	Forte valeur patrimoniale naturelle et paysagère	Ouverts au public Offre locale de découverte nature et paysage Siège de pratiques sportives encadrées.
Sites ENS associés	Réseau départemental ENS de Gironde, bénéficiant de la TDENS		
Petits sites naturels	Maîtrise d'usage temporaire	Objectif principal de préservation (fermeture au public possible)	

		Lieux de découverte nature/paysage (loisirs, découverte, sensibilisation) « Sites sport nature » et petits espaces « type espaces de Nature en ville»
Sites d'intérêt patrimonial	Interventions du département dans le cadre de convention d'objectifs	Espaces de propriété CDL gérées par le CG Sites acquis par les maîtres d'ouvrage d'infrastructure au titre de mesures compensatoires « biodiversité ».

Carte des ENS de Gironde (SDENS, 2012)

En Gironde, le Département assure la gestion de 48 sites naturels : 10 dans le Médoc, 13 autour du Bassin d'Arcachon, 10 dans la Gironde intérieure, 3 en bord de l'estuaire de la Gironde, et 7 dans le secteur de l'Entre-Deux-Mers et Nord Gironde, plus 5 forêts départementales.

Ces 48 sites représentent une superficie de 4142ha environ, dont 3037ha environ (73,27%) propriété du Département, 1101ha environ (26,63%) propriété du Conservatoire du Littoral, et 4ha environ propriété de la commune d'Hourtin.

● MÉDOC

1 Tour du Marais du Logis	42ha	👉
2 Marais du Conseiller	3ha	👉
3 Prairies de Vensac	49ha	👉
4 Marais du Gua	52ha	👉
5 Palu de Molua	182ha	👉
6 Lagune de Contaut	8ha	👉
7 Station botanique	12ha	👉
8 Rives de l'Étang d'Hourtin-Carcans	167ha	👉🇫🇷
9 Étang de Cousseau	322ha	👉
10 Rives de l'Étang de Lacanau	54ha	👉

● BASSIN D'ARCACHON

11 Le Grand Crohot	2ha	👉
12 Abords de la R.N. des Prés salés	5ha	👉
13 Le Cirès	11ha	👉
14 Dortoir d'aigrettes	1ha	👉
15 Domaines de Certes et de Graveyron	531ha	👉🇫🇷
16 Delta de la Leyre - Relais nature de Lamothe	316ha	👉🇫🇷
17 Coulée verte de Cantaranne	12ha	👉
18 Prés salés	1ha	👉
19 Camicas	90ha	👉🇫🇷
20 L'Eden	40ha	👉
21 Dune du Pilat	36ha	👉
22 Canal des Landes	30ha	👉
23 Rives de la Leyre et du Lacanau	5ha	👉

👉 terrain du CG33
🇫🇷 terrain du CDL

● GIRONDE INTÉRIEURE

24 Réserve Natur. de Bruges	21ha	👉
25 Bocage de Garonne	140ha	👉
26 Réserve natur. géologique	0,5ha	👉
27 Lagunes du Gat Mort	137ha	👉
28 Jaumot	0,5ha	👉
29 Domaine d'Hostens	593ha	👉
30 Étangs du Bran et du Martinet	0,3ha	👉
31 Vallée du Ciron	67ha	👉
32 Chêne porteur de gui	0,3ha	👉
33 Étang de la Ferrière	10ha	👉

● ESTUAIRE

34 Ferme de Mourtagne	54ha	👉
35 Marais de la Vergne	96ha	👉
36 Ile Nouvelle	265ha	👉🇫🇷

● ENTRE-DEUX-MERS ET NORD GIRONDE

37 Palus du Bec d'Ambès	37ha	👉
38 Palus du Moron	0,5ha	👉
39 Palus de l'Isle	86ha	👉
40 Palus de Dordogne	27ha	👉
41 Bois du Grand Parc	15ha	👉
42 Carrière de Jeandillon	10ha	👉
43 Domaine de Blasimou	39ha	👉

● FORÊTS DÉPARTEMENTALES

F1 Forêt de Castillonville	146ha	👉
F2 Forêt de Migelane	269ha	👉
F3 Forêt du Barp	55ha	👉
F4 Forêt de Cabanac	45ha	👉
F5 Forêt de Louchats	46ha	👉



Gérer en Gironde : Face à cette vaste superficie d'ENS, le Conseil Général de Gironde aborde leur gestion selon deux dispositifs. D'une part, la **gestion**

directe comprend la mise en place d'actions en régie par des équipes **techniques délocalisées** (Bassin d'Arcachon et île Nouvelle), celle de **marchés d'entretien** auprès de prestataires privés, ou de marchés réservés et, enfin, la mise en place de **convention d'exploitation** auprès d'agriculteur, d'exploitant piscicole. D'autre part, la gestion **partenariale**, confiée **par convention** à des **organismes partenaires**, concerne les **structures associatives de protection de la nature** (Fédération départementale de pêche ou de chasse), **de collectivités locales et d'organismes publics** (ONF, Conservatoire du Littoral).

<ul style="list-style-type: none"> ● MÉDOC 1 Tour du Marais du Logis 2 Marais du Conseiller 3 Prairies de Vensac 4 Marais du Gua 5 Palu de Molua 6 Lagune de Contaut 7 Station botanique 8 Rives de l'Étang d'Hourtin-Carcans 9 Étang de Cousseau 10 Rives de l'Étang de Lacanau 	<ul style="list-style-type: none"> ● GIRONDE INTÉRIEURE 24 Réserve Naturelle de Bruges 25 Bocage de Garonne 26 Réserve natur. géologique 27 Lagunes du Gat Mort 28 Jaumot 29 Domaine d'Hostens 30 Étangs du Bran et du Martinet 31 Vallée du Ciron 32 Chêne porteur de gui 33 Étang de la Ferrière
<ul style="list-style-type: none"> ● BASSIN D'ARCACHON 11 Le Grand Crohot 12 Abords de la R.N. des Prés salés 13 Le Cirès 14 Dortoir d'aigrettes 15 Domaines de Certes et de Graveyron 16 Delta de la Leyre - Relais nature de Lamothe 17 Coulée verte de Cantaranne 18 Prés salés 19 Camicas 20 L'Eden 21 Dune du Pilat 22 Canal des Landes 23 Rives de la Leyre et du Lacanau 	<ul style="list-style-type: none"> ● ESTUAIRE 34 Ferme de Mourtagne 35 Marais de la Vergne 36 Ile Nouvelle
	<ul style="list-style-type: none"> ● ENTRE-DEUX-MERS ET NORD GIRONDE 37 Palus du Bec d'Ambès 38 Palus du Moron 39 Palus de l'Isle 40 Palus de Dordogne 41 Bois du Grand Parc 42 Carrière de Jeandillon 43 Domaine de Blasimon
	<ul style="list-style-type: none"> ● FORÊTS DÉPARTEMENTALES F1 Forêt de Castillonville F2 Forêt de Migelane F3 Forêt du Barp F4 Forêt de Cabanac F5 Forêt de Louchats

Bureau du Patrimoine Naturel

Chef de bureau :
Sébastien FOURCADE - 05 56 99 67 23

Coordonnateurs :
Philippe NADE : Secteur Sud (affectation : Jaumot)
06 03 61 73 79 - 05 56 99 33 33 poste 5447
Sylvain CARDONNEL : Secteur Nord (affectation : Ile Nouvelle)
06 25 17 15 45 - 05 56 99 33 33 poste 5076

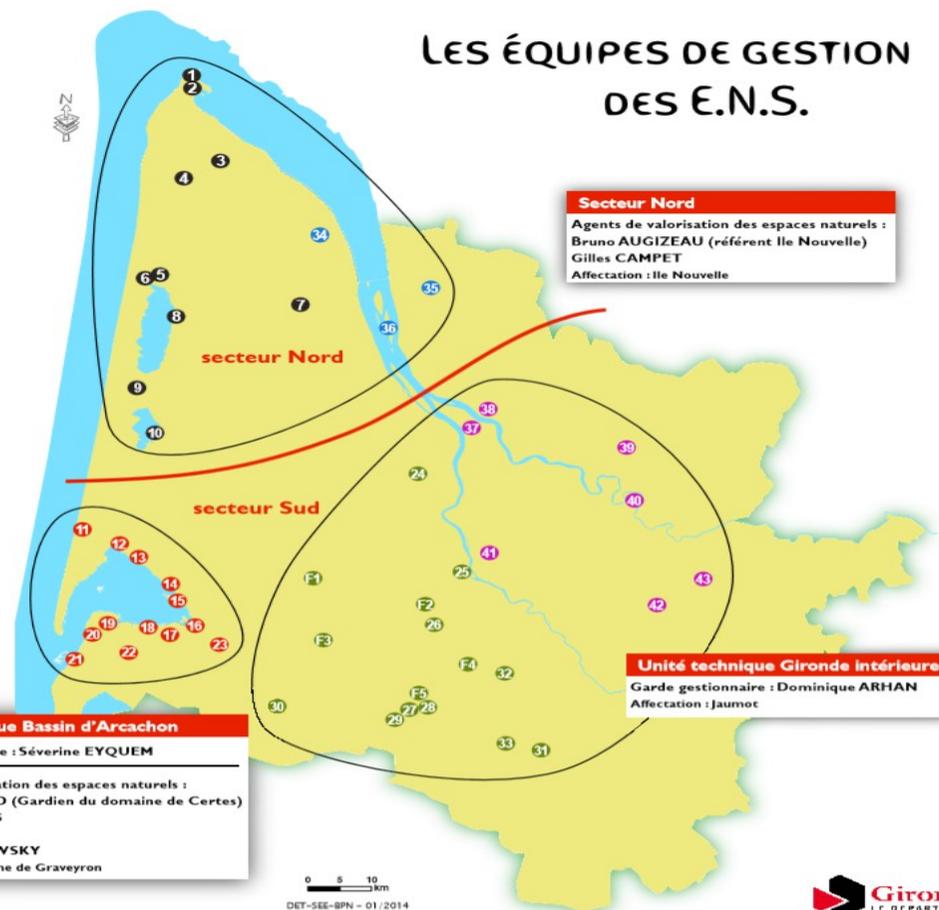
Gardes gestionnaires :
Séverine EYQUEM - 06 17 46 06 42 - 05 56 03 39 90
Dominique ARHAN - 06 03 61 73 83 - 05 56 88 70 26

Unité technique Bassin d'Arcachon

Garde gestionnaire : Séverine EYQUEM

Agents de valorisation des espaces naturels :
Bruno NORMAND (Gardien du domaine de Certes)
Cédric DUCUING
François HILLON
Xavier PLUCHOWSKY
Affectation : Domaine de Graveyron

LES ÉQUIPES DE GESTION DES E.N.S.



Ma structure d'accueil

L'occasion est venue, pour moi, de vous faire une brève présentation de la structure qui accueille mes premiers pas dans le monde professionnel : le Conseil Général de Gironde.

Présidée par Philippe Madrelle, le « CG33 » est l'étendard du Département, portant les couleurs de ses compétences obligatoires (santé/social, les collèges, les transports, les infrastructures, la culture, l'équipement des zones rurales, les préventions spécialisées) et nouvelles depuis 2014 (Gestion des espaces sites-itinéraires, le RSA, les routes nationales, l'ATTEE (Adjoints Techniques Territoriaux des Etablissements d'Enseignement)).

Mais ne nous lançons pas dans la description détaillée de chaque direction. Intéressons-nous, avant tout et surtout, à celle qui m'engagea, à savoir celle qui a en ligne de mire les espaces naturels sensibles : la direction de l'environnement et du tourisme (DET), avec à sa tête Madame Sylvie Dinet-Gadras, épaulée par sa directrice adjointe Madame Hélène Peltier.

Quatre services/pôles constituent l'ossature de la DET :

-Le Service de l'administration générale, articulé par deux *bureaux* : **le Bureau de l'Instruction et de la Gestion Administrative et Financière** (concernant les questions de subventions, de marchés, de factures et de bons de commande) et **le Bureau de l'Expertise et du Pilotage Budgétaire** (traitant de la préparation et de l'expertise budgétaires).

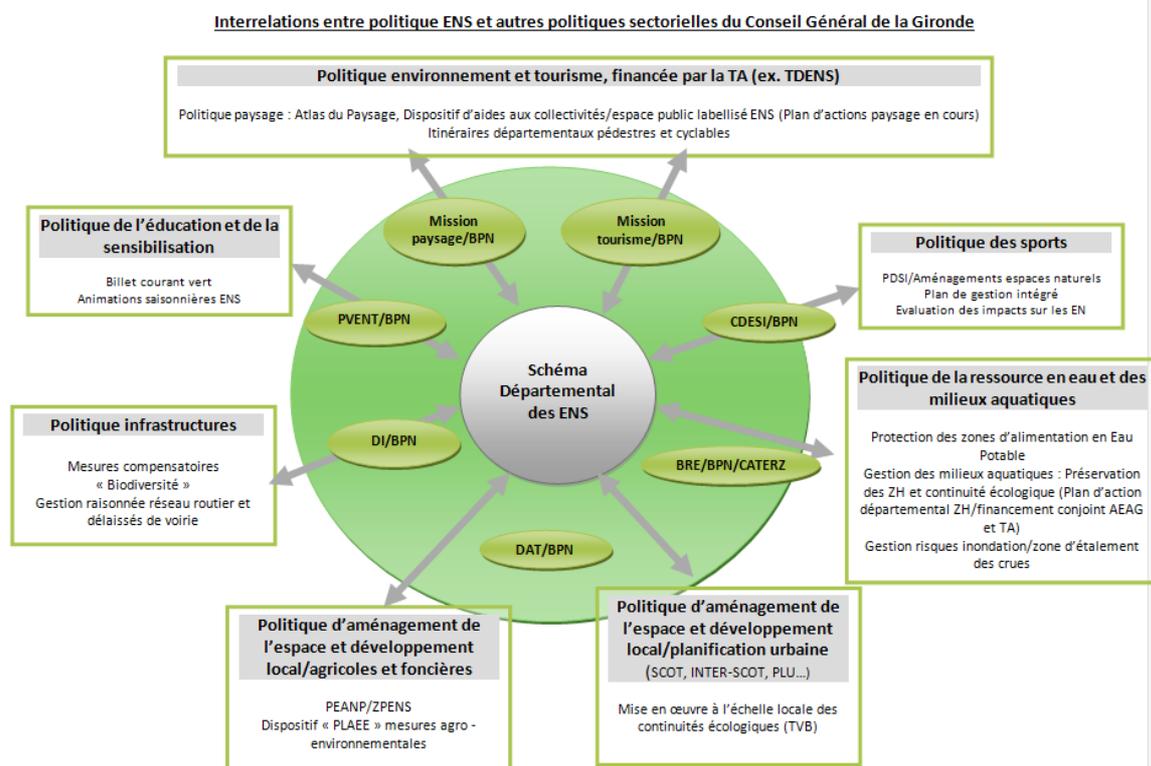
-Le Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté, composé de trois *bureaux* : **Mission Paysage, le Bureau de la Maîtrise Environnementale** et **le Bureau du Patrimoine naturel (BPN)**. Ces bureaux ont pour mission respective de dresser l'atlas paysager du territoire et de participer à tous les projets prenant en compte la dimension paysagère ; de répondre aux problématiques énergétiques, de gestion des déchets, de sensibilisation à l'environnement, et de la CLIN (Commission Locale d'Information Nucléaire) du Blayais ; l'acquisition et la gestion des ENS, la gestion des îles de l'estuaire, des espaces naturels du Bassin d'Arcachon (Domaine de Certes) et des espaces naturels Gironde intérieure (Louchats) ainsi que celle des zones humides.

-Le Service du Tourisme, représenté par les deux *bureaux* suivants : **le Bureau du Développement Touristique** et **le Bureau de l'Aménagement Touristique**. Le premier est le quartier maître d'une chargée du développement touristique (notamment en oenotourisme, Gironde oblige), d'une chargée de mission « schéma du tourisme », d'un chargé de valorisation de la randonnée et du PDIPR, d'un coordinateur des politiques d'itinérance ainsi que deux personnes chargés du développement du Domaine de Blasimon. Le second est spécialisé dans la gestion administrative ou encore l'ingénierie du bâtiment.

-Enfin, faisant le pont entre les deux précédents, et constituant-peut-être, un tremplin professionnel, me concernant : **le pôle de valorisation des espaces naturels et touristiques**. Ce pôle s'occupe des questions d'éducation à l'environnement (Dispositif Grand Public, Billet courant vert, Club Nature Gironde,...), l'ouverture au public des espaces naturels sensibles, le développement culturel, les projets environnement-culture.

La DET ne serait peut-être rien sans ces femmes qui assurent la communication entre ses piliers : les assistantes de direction, de pôle et secrétaires de bureaux.

La DET, c'est en tout environ 30 femmes et 30 hommes, qui s'évertuent à convaincre le citoyen de diriger davantage son regard sur les questions environnementales. Des femmes et des hommes qui veillent à choisir la meilleure manière de gérer un espace naturel. L'une de ces manières est la **renaturation**.



(Source : [SDENS, 2012](#))

C) Un partenariat harmonieux : quand l'homme gère en renaturant

Pouvant répondre à plusieurs objectifs (drainage, dépollution, maintien de la biodiversité, protection des paysages, ...), les projets de renaturation peuvent prendre différentes formes : la végétalisation (replantation de haies par exemple) ou encore le reméandrage d'une cours d'eau. Qu'importe la forme, pourvu qu'il n'y ait que cet objectif principal : accroître le potentiel d'un site.

Le projet de renaturation devient alors le fer de lance de la gestion territoriale des espaces naturels. Se basant, selon Fournier et ses coauteurs ((2010). "La renaturation des cours d'eau : modalités de régulation et effets d'une activité nouvelle au sein d'espaces ruraux français, néerlandais et suisses"), sur une idée de « **légèreté** » (aménagement adaptés aux enjeux de protection, de gestion et de mise en valeur paysagère des espaces naturels) et de « **réversibilité** » (sans parler de retour à un état naturel originel), la démarche est innovante. Elle témoigne d'une volonté politique de « laisser faire la nature » mais tout en la guidant...

Nous pouvons citer des exemples girondins de projet de renaturation, tels que le marais de Graveyron (nord du delta de la Leyre, commune d'Audenge), l'île de Malprat à Arcachon ou encore le marais d'Orx. Mais attardons-nous un instant sur un espace naturel sensible, qui mobilisa ces derniers mois, une part importante de mon quotidien : l'île Nouvelle.

Le retour de la nature, un salut pour l'île (extrait des fiches synthétiques réalisées pour le Conseil Général dans le cadre de mon stage)

L'histoire de l'île Nouvelle est indissociable de celle des femmes et des hommes qui ont foulé ses terres. Ce couple entre la Nature et l'Homme s'est engagé, depuis des siècles, dans un ballet rythmé par la notion d'adaptabilité. Un tango guidé par les choix de l'Homme. Le Port Autonome de Bordeaux a modelé l'archipel pour assurer un milieu propice à la grande navigation. Les agriculteurs n'ont eu de cesse d'embrasser les îles, par les digues, pour garantir leur prospérité. Le Conservatoire du Littoral, lui, a fait le choix de laisser l'île Nouvelle, depuis 1991, au fil du temps et de l'eau. D'un commun accord avec le Conseil Général de la Gironde, gestionnaire de l'île, le Conservatoire a appliqué sa doctrine excluant toute défense systématique, de ses terrains acquis, contre l'avancée de la mer. S'exprime, ainsi, depuis 23 ans, la volonté de passer des anciens espaces agricoles de Nouvelle, laissés à l'abandon, à des espaces naturels à préserver.

Dès 1997, un projet, prônant le retour de la Nature sur l'île, se déploie, prévoyant la dépoldérisation de Bouchaud, et la création d'une roselière sur Sans-Pain, promesses d'accueil d'une flore et d'une faune typiques de l'estuaire. Cependant, la tempête de 1999 vient essouffler les efforts entrepris. Pour autant, propriétaire et gestionnaire n'abandonnent pas leur ambition de faire de Nouvelle, un site où le patrimoine naturel estuarien est préservé et valorisé. Le 3 décembre 2007, un nouveau projet, à caractère environnemental, patrimonial et touristique, est voté, et progressivement mis en œuvre à partir de 2011. Avec une équipe de trois gestionnaires sur place, et un programme d'échange d'expériences avec ceux de l'île de Tiengemeten, aux Pays-Bas (porteurs d'un programme similaire), dans le cadre du réseau Eurosite, un plan de gestion intégrée du site amorça, alors, le *remaniement* de l'île. Deux objectifs s'affichaient : la renaturation et la valorisation des fonctions pédagogiques du site par l'accueil du public.

Un nouvel esprit du lieu...

La dépoldérisation de Nouvelle s'articule de deux manières. Nous parlons de dépoldérisation non contrôlée sur la partie « île Bouchaud », au Nord du site. Les tempêtes de 2009 et 2010 ont contribué à la création d'une brèche dans la pointe Nord-est de Bouchaud. Mettant fin à l'entretien des digues, le CG a fait le choix de *laisser faire la nature*. Cette partie Nord de l'île Nouvelle est dès lors placée sous l'influence des aléas climatiques. De cette façon, l'estran, zone de balancement des marais, peut amorcer sa restauration. Une nécessité, puisque cette zone intertidale, d'une grande richesse écologique, participe à l'équilibre fonctionnel de l'estuaire.

Au Sud, sur la partie « île Sans-Pain », une dépoldérisation régulée a été entreprise. Un système d'écluses permet aux « eaux blondes » de noyer le sol de deux « caissons » endigués (les casiers hydrauliques), l'un en amont de l'ancien village, l'autre en aval : un moyen de favoriser la reconnexion de cette portion de l'île à l'estuaire.

... pour de nouveaux résidents

Un tel programme répondait à trois principaux enjeux. En premier lieu, l'idée est de prendre en considération des enjeux actuels, environnementaux (réchauffement climatique, élévation du niveau de la mer, ...) et socio-économiques (le risque « inondations »). L'île Nouvelle devient alors un véritable terrain d'expérimentation, intéressant quant aux retours d'expérience sur la dépoldérisation d'un espace, sans pression foncière ou immobilière. Elle s'affiche également comme un outil d'aide à la décision quant à la gestion d'une île.

De plus, le programme revêtait un enjeu économique. En effet, l'entretien des digues nécessite un budget très important. Or, il y avait autant à y gagner en dépoldérisant qu'en maintenant les digues.

Car l'autre enjeu, et non des moindres, concerne la biodiversité. Le but est d'aboutir au (re)développement, sur l'île, d'espèces, faunistiques et floristiques, spécifiques de l'estuaire.

La dépoldérisation de Bouchaud devrait aboutir au retour à l'état de vasard inondable, soumis à l'influence des marées, puis de vasière jusqu'à la formation d'une forêt alluviale. Habitat rare au niveau européen, ce type de boisement peut être observé, à la pointe Sud de Sans-Pain, dépoldérisée depuis les années 1950. La renaturation de Sans-Pain veille également à encourager la réinstallation de ces milieux naturels, propices au développement d'espèces végétales particulières, et à l'accueil d'oiseaux. En effet, l'estuaire de la Gironde, étape essentielle au cœur d'un axe migratoire majeur, se doit d'offrir à l'avifaune des réservoirs de biodiversité, des « bed and breakfast ». Restaurer ainsi, sur Sans-Pain, une zone humide, dans les deux caissons, permet d'entraîner la naissance de roselières continentales et de mégaphorbiaies.

« Il faut cultiver son jardin »

Si les gestionnaires ne « jardinaient » pas cet espace, celui-ci disparaîtrait selon toute vraisemblance. Nous sommes, sur le site, au cœur de la confrontation/interaction Homme et Nature. Lorsque l'on dit qu'*on laisse faire la nature*, ce n'est pas entièrement exact. On ne lâche pas prise mais on maîtrise, afin d'obtenir la biodiversité désirée. Un lâcher-prise entraînerait une fermeture du milieu par une forêt alluviale, certes typique du milieu estuarien, mais qui ferait perdre au site sa richesse biologique (par exemple les franges de roselières, présentes du fait des caissons, n'auraient presque plus lieu d'être). Sans l'intervention de l'homme pour jardiner la Nature, le lieu de mémoire, le village disparaîtrait à moyen terme.

« Une île au milieu des eaux et de l'eau au milieu de l'île »

Un monitoring scientifique a été engagé par la communauté scientifique suivante : l'IRSTEA (Institut National de Recherche en Sciences et Technologie pour l'Environnement et l'Agriculture), le BRGM (Bureau de Recherche Géologique et Minière) et l'ADERA (Association pour le Développement de l'Environnement et des Recherches auprès des universités, des centres de recherche et des entreprises d'Aquitaine). A travers six domaines précis, ces organismes sont chargés de mesurer et d'évaluer les conséquences positives et négatives de la dépoldérisation, durant trois ans.

La démarche de dépoldérisation se développe, en Europe, depuis les années 1980. La renaturation a démontré qu'elle permettait de pallier le changement climatique, l'érosion des rives estuariennes et la perte de milieux naturels que cela entraîne. La dépoldérisation permet de les préserver et d'encourager, de par la création de zone de nourricerie et de halte migratoire, la préservation d'espèces faunistiques en outre.

Politique pionnière de l'estuaire, on peut véritablement parler d'opération de ré-estuarisation. Le site est reconnecté à l'estuaire et placé sous l'influence des mouvements des marées.



« Un

e île au milieu des eaux et de l'eau au milieu de l'île » (Photo de l'île Nouvelle, Juin 2014, Thibault Castets)

L'année 2008 fut une année déterminante pour l'île Nouvelle. Elle devint non seulement un espace naturel sensible, mais également, et peut-être paradoxalement, une destination prisée des Girondins. Cet attrait touristique en constante augmentation s'est fait dans un contexte où les espaces de nature de proximité étaient de plus en plus demandés. Ceci traduit la place prédominante de ces espaces dans l'amélioration du cadre de vie des Girondins. Rendre accessible l'île Nouvelle (dans des conditions d'accueil maîtrisées) était l'occasion de sensibiliser le public aux nombreuses interrogations que suscite la préservation des ENS vis-à-vis des choix de développement du territoire. La politique d'animation et d'ouverture au public des ENS peut, ainsi, ambitionner de traiter, plus globalement, les enjeux du territoire qui conditionnent le maintien de ses ressources naturelles. Le Département se positionne, alors, comme un « passeur », aidant les acteurs locaux à acquérir une conscience plus environnementale.

Jusqu'à présents, seuls les guides naturalistes constituaient ces passeurs de sens. De 2008 à 2012 (l'île est, depuis, en réhabilitation tant en termes de bâti que de sentier), ils faisaient leur possible pour délivrer aux visiteurs de l'île, l'histoire géomorphologique puis humaines de Nouvelle, puis sa politique ENS.

Aujourd'hui, comme si reconnecter l'île à l'estuaire ne suffisait pas, le Conseil Général a fait le choix de modifier son offre. Il souhaite aller au-delà des simples visites guidées. Le visiteur doit réussir à capter, seul, l'esprit du lieu. Une manière d'y parvenir : l'interprétation.

CHAPITRE DEUX

REVELER L'ESPRIT DU LIEU

L'interprétation

« Toute interprétation d'un paysage, d'une exposition ou d'un récit qui n'en appelle pas, d'une façon ou d'une autre, à un trait de la personnalité ou de l'expérience du visiteur est stérile »

Freeman Tilden

Définitions de l'interprétation

Depuis 50 ans, les parcs naturels nord-américains sont mis en valeur par un concept fondateur qu'est celui de l'interprétation. Ce concept répond à trois objectifs : interpeller le visiteur, susciter en lui une émotion, pour enfin lui faire vivre une expérience.

L'office de la langue française du Québec veille à le définir ainsi : « Une méthode de *sensibilisation* des visiteurs à des *éléments choisis et signifiants* du *patrimoine* en ayant recours à des moyens qui font d'abord appel à l'*appréhension*, c'est-à-dire qui mènent à une forme *vécue et descriptive* de la connaissance plutôt qu'à une forme rigoureusement rationnelle ».

Claudine Chaspoul (*De l'interprétation à la mise en découverte*) va plus loin : il s'agit alors de « l'art de communiquer la valeur d'un site (l'esprit du lieu) et les connaissances qui lui sont liées tout en créant un lien affectif entre le visiteur et le site. » = croise approche esthétique, pédagogique, ludique et plus récemment partagée (rôle de la population locale dans mise en valeur et découverte du site).

Mais ces définitions ne sont qu'une infime partie d'un panel existant pour définir ce concept.

« Interpréter un lieu patrimonial revient à concevoir sa mise en valeur en ouvrant sur la vie et ses complexités : vie des écosystèmes dont il est représentatif, vie du lieu, vie des gens [...] ».

Alastair McIntosh (Université de Strathclyde, Ecosse). « L'interprétation doit véhiculer « une histoire qui raconte notre passé et une vision qui parle de notre futur ».

Don Aldridge, un des pionniers de l'interprétation en Ecosse : l'interprétation « c'est l'art de faire comprendre à des visiteurs, sur un site, la *signification* et la *valeur* d'un patrimoine ».

Selon *James Carter* : « Quel qu'il soit, notre patrimoine est entretenu et sauvegardé parce que quelqu'un juge qu'il est important. L'interprétation est une manière d'aider les autres à mesurer cette importance ».

Selon *Jeanne Pierre Bringer*, « c'est ce que les lieux peuvent nous raconter et plus particulièrement la relation qu'ils ont eu, ont ou auront avec les hommes ».

Tant de définitions qui, pourtant, peinent à faire émerger, en France, une démarche d'interprétation au sens propre du terme.

Chronologie du concept

Dès les années 1930, les parcs nationaux américains et canadiens embauchent des naturalistes pour procéder à l'inventaire d'espèces à présenter au public par le biais de la vulgarisation.

En 1957, Freeman Tilden, journaliste, répond à un mandat du gouvernement des Etats-Unis, demandant une étude sur le travail des naturalistes dans les parcs naturels. S'inspirant d'expressions françaises, telle que « *L'interprétation d'une chanson* », Tilden formalise le concept d'interprétation, baptisant ainsi les nouvelles approches d'accueil, de vulgarisation et d'éducation.

Il définit alors plusieurs principes : L'interprétation... :

- ...s'applique à un **lieu**.

- En révèle l'**esprit** et met en valeur ses spécificités, sa personnalité, son histoire.
- Suppose un ancrage dans les ressources naturelles, culturelles, économiques locales.
- Fait participer les acteurs locaux et la population.
- ...crée des liens avec les **visiteurs**.
 - Rapproche le patrimoine de sa sensibilité et de son expérience quotidienne.
 - Permet une immersion et un contact directement avec le site.
 - Provoque sa participation et sollicite l'ensemble de ses sens.
- ... révèle des **enjeux**.
 - Pose une problématique qui dépasse le niveau local.
 - Amène les visiteurs à s'interroger et à chercher des réponses par leurs propres moyens.
 - Considère le patrimoine comme un lien entre le passé, le présent et l'avenir.
- ... se base sur l'**émotion**.
 - Propose une démarche *originale et créative* au service d'un *message*.
 - Suggère les choses plus que pour les décrire en utilisant l'*émerveillement*, l'*humour*...
 - Construit une *histoire* qui valorise l'information par le *jeu*, l'*art*, la *métaphore* ...
- ...est un **savoir-faire spécifique**
 - Compétence particulière, travail d'équipe pluridisciplinaire souple, flexible pour : *adapter et s'enrichir* au fil du temps
 - Privilégie la *médiation humaine* lors de sa mise en œuvre sur le terrain ; prévoit une *phase d'évaluation* afin de mieux répondre aux objectifs et aux attentes.

Voyant ce concept comme une manière de sensibiliser les visiteurs à la protection des richesses patrimoniales de leurs territoires, les dirigeants des grands parcs naturels américains décidèrent de mettre en place des programmes favorisant la démarche d'interprétation.

Les années 1970 voient émerger les termes « sentier d'interprétation » ou encore « centre d'interprétation ». Au début des années 1980, des services d'interprétation de parcs au Canada et au Québec amorcent une réflexion sur les bases d'une bonne interprétation d'un espace naturel. Ils parlent alors de « communication d'un « objet de connaissance » et ce, de manière pédagogique-ludique.

En France, la méthodologie du concept n'est que trop souvent utilisée partiellement et de façon incomplète.

But de l'interprétation

Pour *découvrir*, trois possibilités s'offrent à nous. D'une part, l'approche descriptive donne un nom à ce que nous voyons. D'autre part, l'approche informative nous explique ce que l'on veut savoir. Enfin, l'approche interprétative fait passer un message, donnant un sens à la découverte. Nous est révélé ce que l'on ne voit pas. Nous voyons alors au-delà de ce que nous percevons.

C'est une démarche conçue pour faire partager et convaincre de l'importance et de la valeur d'un patrimoine donné. Elle se démarque des approches purement pédagogiques car elle s'adresse à un public en temps de loisirs et non d'apprentissage, elle doit donc procurer du plaisir, conviant le visiteur à apprécier l'enseignement issu du patrimoine et à le juger en son for intérieur. Finalement, une démarche polymorphe mêlant pédagogie, esthétique, ludisme et partage.

L'objectif ultime s'apparenterait à l' « *appréciation* de la beauté par des *expériences* de visite ou de séjour réussis, des expériences où la *matière à réflexion* viendrait ajouter une « *élévation spirituelle* » à un objet de connaissance palpant et à un esprit du lieu, naturel ou humanisé, favorisant la découverte. » (Catherine Cayre, *En quête d'interprétation*).

On ne peut penser à prendre en compte la valeur d'un site sans inévitablement lui rattacher la nécessité de le protéger. Ainsi, l'interprétation devient une pièce maîtresse de la gestion de l'espace naturel.

Raconter l'esprit du lieu, histoire non figée dans le temps et l'espace, participe à la vie culturelle, sociale et économique de la région. Le lieu reflète ainsi les valeurs sociétales dont sont issus ses concepteurs, gestionnaires ou visiteurs.

Les « Passeurs de sens » se doivent alors de mettre en œuvre une approche intégrée au site, en favorisant l'utilisation des ressources du lieu par chaque acteur, tout en assurant sa protection. Un enjeu qui résonne curieusement avec la définition d'un espace naturel sensible...

Quarante ans après son émergence, le domaine de l'interprétation ne peut que se perfectionner, malgré l'idée, fautive, de la seule utilisation « Grand public ».

Outils de l'interprétation

La démarche d'interprétation s'est modernisée, agrémentée d'outils plus ou moins performants. De plus en plus, l'interprétation des arts visuels et arts de la scène peut aider à faire ressentir l'esprit du lieu ou développer, en provoquant, la matière à réflexion, inhérente au lieu. Par ailleurs, il est de plus en plus usage d'avoir recours aux technologies de l'information et communication. Nous pouvons citer, par exemple, les audioguides, géolocalisés ou multimédias.

Il n'existe pas d'outils incontournables. Tous les lieux ne nécessitent pas le même type d'outil. Panneaux, livrets, bornes, œuvres d'art, postes d'observation, affûts photographiques, ateliers pédagogiques et ludiques,... sont autant d'outils qui peuvent correspondre à l'esprit d'un lieu ou, parfois, lui nuire.

Une chose semble pourtant évidente. L'outil doit être une révélation pour le visiteur. La discrétion pourrait bien en être le moteur.

Interprétation de l'île Nouvelle

J'ai intégré le Conseil Général afin de participer à la première phase du plan d'interprétation de l'île Nouvelle. Ce plan est le document qui répond aux différentes questions qui se posent pour la réalisation d'interprétation dans un site. Ces questions sont « Que va-t-on raconter sur le site, pourquoi et où ? », « A qui et pour qui ? », « Comment, avec quels moyens, et où ? ».

La première renvoie à se demander quel est l'esprit du lieu, de l'île Nouvelle. J'ai été chargé de trouver la réponse.

CHAPITRE TROIS

MON STAGE

**Première phase du projet : l'inventaire
des ressources et la quête des potentiels
d'interprétation**

*« Aujourd'hui sur Nouvelle, Terre de passagers,
S'immiscent les nageoires des gobies dans les écluses façonnées.
Se déploient les quatre ailes d'une libellule entre les six pétales de la Nivéole d'été.
Prennent congés, avant de replonger, chevreuils, renards et sangliers.
Prennent leur essor les spatules blanches, majestueux échassiers.
S'engouffrent, dans les trous des bâtiments, que l'Homme vient de creuser,
Chauves-souris et martinets.*

*Aujourd'hui, sur cette terre insulaire,
Déambulent des visiteurs qui apprennent et se repassent l'air de l'estuaire. »*

Thibault Castets

Lorsque je suis arrivé au Conseil Général de Gironde, trois missions m'ont été données :

- Procéder à l'inventaire de toutes les ressources ayant trait à l'île Nouvelle
- Etablir des grilles d'entretien destinées à toutes les personnes-ressources autour du projet
- Rédiger des fiches synthétiques thématiques sur l'île Nouvelle

Pourquoi faire ?

L'île Nouvelle est fermée pour cause de travaux depuis 2013 : le village rue va être réhabilité, le sentier sur la digue va être aménagé et doté de structures permettant d'observer les milieux (platelage, affut). L'île devrait ouvrir pour la saison 2015.

Le programme d'interprétation vise à enrichir ces aménagements d'outils de médiation permettant à un public non accompagné de comprendre cet espace dans ses différentes composantes : en résonance avec son passé, sa richesse environnementale, le programme de gestion écologique mené par le Département et le territoire dont elle fait partie.

Il va s'agir de définir un projet d'interprétation pour cet espace, à savoir révéler « l'esprit » de ce lieu par une approche esthétique, pédagogique et ludique, déclinée via des outils scénographiques et signalétiques appropriés.

Quels sont les enjeux ?

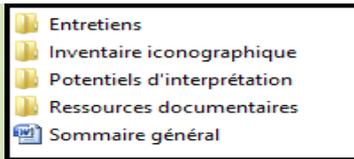
Il est question de sensibiliser le visiteur à la richesse patrimoniale de ce site justifiant l'investissement public : l'amener à se sentir partie prenante dans sa protection et dans le besoin de garantir sa pérennité pour les générations à venir.

Plus largement, le Conseil Général souhaite sensibiliser le public à la nécessaire préservation du patrimoine naturel girondin voire l'influencer dans ses comportements.

Tout a un commencement. Le projet d'interprétation devait donc débuter par le rassemblement de toutes les données concernant l'espace en question, l'étude des témoignages de chaque personne concernée, de près ou de loin, par le projet et enfin, la mise au point de fiches synthétiques traitant de différentes thématiques, nées des deux démarches précédentes.

L'étendue de ce travail visait alors à créer une base de travail conséquente destinée au prestataire –le Cabinet Baroque- chargé d'écrire « un scénario » pour ces prochaines visites de l'île, courant juillet 2015.

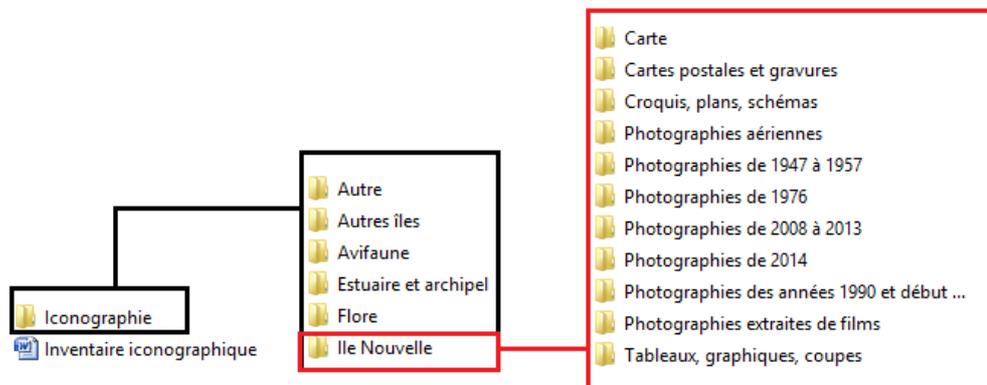
Qu'à cela ne tienne, deux mois et demi après le début de mon stage, émergeait un dossier numérique de 3,72 Go, destiné au Conseil Général et au Cabinet Baroque, constituant ma proposition aux tâches qui m'étaient confiées :



A) L'inventaire des ressources

Concernant ma première mission d'inventaire des ressources, deux sous-dossiers furent créés en conséquence.

Avant tout, le dossier intitulé « **Inventaire iconographique** » offre une palette de 351 clichés iconographiques (cartes, plans, tableaux, croquis, schémas, photographies,...) concernant l'île Nouvelle mais aussi tout son environnement estuarien.



Une première lecture de ces ressources peut se faire via le fichier Word « **Inventaire iconographique** ».

Au fil de mes recherches, j'ai pu inventorier un certain nombre d'iconographies. La plupart du temps, je procédais soit à la numérisation d'un document papier ou photo soit à la manœuvre « Impression d'écran » à partir de fichiers numériques. Le résultat est très varié. J'ai choisi de le présenter sous forme d'un tableau à sept colonnes : Titre, Année, Auteur, Source, Qualité, Mots-clefs, Thématiques. La colonne « Qualité » permet d'avertir sur cette variété.

Pour cet inventaire, j'ai fait le choix de ne pas classer chaque iconographie par thématique potentielle (nous reviendrons sur l'intitulé des thématiques plus tard dans le rapport). J'ai préféré répertorier le matériel iconographique selon différentes entités : Estuaire et archipel ; Ile Nouvelle ; Autres îles ; Avifaune ; Faune ; Flore et Autres. Chaque thème s'articule par les différents types d'iconographie. J'ai renseigné dans une dernière colonne, via un « mini-tableau », se basant sur la légende ci-dessous, les thématiques que chaque iconographie peut illustrer. Procédant ainsi, je décidais donc de laisser toute liberté à quiconque de faire correspondre une iconographie à toute autre thématique, selon ses propres interprétations. Une seule rubrique n'est pas concernée par le procédé : « Photographies de 2014 ». Il s'agit là d'une centaine de photographies prises lors de la sortie terrain sur l'île du 20 mai 2014. Par manque de temps, je n'ai pas pu faire correspondre chaque photo à une thématique particulière. Cependant, le power-point « Itinéraire photographique_Ile Nouvelle_20-05-2014 » présente l'ensemble de ces photographies et un commentaire pour chaque permet de mieux comprendre la portée de l'iconographie en question.

L'île au fil de l'eau et du temps	Naissance et mouvance d'une terre insulaire	Unir pour mieux régner	Chroniques d'une île, véritable entre-deux	Nouvelle, à la Une
Le couple Eaux et terre, du mariage à la séparation	Pampres sur l'estuaire	Une terre aimante et aimée	Un trait d'union et de séparation, la digue	
Des paysans embarqués sur des îles	Il était une fois...L'îlot	Les fondations d'un passé humain	L'héritage des postes déshérités	
Un second souffle, l'écriture d'un destin	Le retour de la nature	Un bouquet de biodiversité	Terre de passage et d'envols	

(Les titres ne sont pas explicites. La lecture de ces thématiques dans le dossier « Fiches synthétiques » est nécessaire au préalable.)

Pour faciliter le visionnage de chaque iconographie, un lien hypertexte est activé sur chaque terme souligné. Il suffit alors de positionner le curseur sur l'iconographie qui a suscité un intérêt et de presser simultanément la touche Ctrl du clavier et le clic gauche de la souris pour atteindre le document en question.

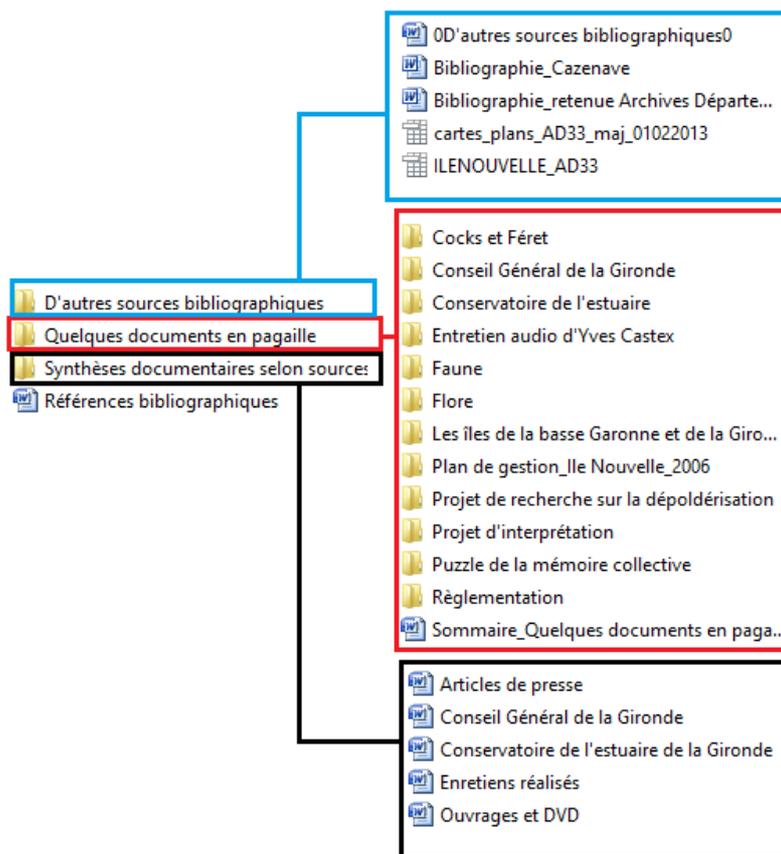
Concernant les titres, certains peuvent paraître fantaisistes ou bien incompréhensibles. Cette carence professionnelle est due, là encore, à un manque de temps. Un manque qui ne m'a pas permis de gagner en précision concernant certaines dates, certains auteurs ou certaines sources caractérisés parfois, dans le tableau, par un rectangle gris signifiant l'absence d'information. Un travail important devra donc être réalisé pour exploiter, de façon légale, ces iconographies.

Une deuxième lecture est rendue possible par le sous-dossier « **Iconographie** ». Le lecteur est alors libre de choisir l'entité qui l'intéresse puis le type d'iconographie qu'il recherche. Il ne disposera, cela dit, pas des sources, de l'année ou encore des mots-clefs concernant chaque iconographie.

rive gauche estuaire	2011	Laurence Poirier	Animation « Paysage » de l'île Nouvelle (Labarde, Poirier)	bonne	Estuaire, rive, météo, paysage	
rive droite estuaire	2011	Laurence Poirier	Animation « Paysage » de l'île Nouvelle (Labarde, Poirier)	bonne	Estuaire, rive, élagais, paysage	
démographie, territoire	2013	SNP	COPIE île Nouvelle	bonne	Estuaire, morphologie, faciès sédimentaire	
Tableaux, graphiques, coupes						
démographie, territoire	1913	Jean-Auguste Bouvillé	Les îles de la Bassa Garonna et de la Gironde	bonne	Evolution-archipel	
évolution, contours, îlots, sans-pain	1913	Jean-Auguste Bouvillé	Les îles de la Bassa Garonna et de la Gironde	bonne	Evolution-archipel	
évolution, contours, îlots, sans-pain	1913	Jean-Auguste Bouvillé	Les îles de la Bassa Garonna et de la Gironde	bonne	Evolution-archipel	
Île Nouvelle						
Cartes						
état des sections de Soucheud et Sans-Pain	1838	Communes de Blaye et Saint-Germain-de-Maire	Conseil Général de la Gironde	bonne	Soucheud, Sans-Pain, ragnard, Nouvelle, cadastre	
Croquis, schémas, plans						
profil Soucheud, Sans-Pain			Conseil Général de la Gironde	bonne	Soucheud, Sans-Pain, travaux de consolidation	
évolution contours, Soucheud, Sans-Pain	1913	Jean-Auguste Bouvillé	Les îles de la Bassa Garonna et de la Gironde	bonne	Evolution-archipel, Soucheud, Sans-Pain	
évolution, contours, île Nouvelle	1994	Maria-Claire Souvrier	Étude historique et paysagère de l'île Nouvelle	bonne	Soucheud, Sans-Pain, végétation, zone humide	
Tableaux, graphiques, coupes						
coupe N°1 de Sans-Pain	1970	SNP		bonne	Impacts du changement climatique sur l'intervention du Conservatoire du littoral. Site de l'île Nouvelle (Deçage)	
dessin Village Sans-Pain	2011	Laurence Poirier	Animation « Paysage » de l'île Nouvelle (Labarde, Poirier)	bonne	Village Sans-Pain, ponton, jardin anglais	
évolution, contours, îlots, sans-pain	1994	Maria-Claire Souvrier	Étude historique et paysagère de l'île Nouvelle	bonne	Evolution-archipel	
occupation du sol, île Nouvelle	2006	Conseil Général	Plan de Gestion de l'île Nouvelle	bonne	Nouvelle, digue, boisement, friches, roselière, fossé	
aménagement, île Nouvelle	2008	Conseil Général	Plan de Gestion de l'île Nouvelle	bonne	Nouvelle, digue, bâti, fossé	
ancien	2011	Conseil Général	Conseil Général de la Gironde	bonne	Nouvelle, sentier, forêt alluviale	
plan		Conseil Général	Conseil Général de la Gironde	bonne	Nouvelle, sentier d'interprétation	
évolution	1994	Maria-Claire Souvrier	Étude historique et paysagère de l'île Nouvelle	bonne	Village Sans-Pain	
plan	1994	Maria-Claire Souvrier	Étude historique et paysagère de l'île Nouvelle	bonne	Village Sans-Pain	
projet de renaissance de l'île Nouvelle 1999	1999	Conseil Général de la Gironde	Conseil Général de la Gironde	bonne	Nouvelle, renaissance	

Extrait du tableau d' « Inventaire iconographique »

La seconde phase d'inventaire des ressources se concentre dans le dossier « **Ressources documentaires** »



Le fichier Word « **Références bibliographiques** » s’attache à présenter l’ensemble des documents qui ont fait l’objet de synthèses, nécessaires à l’écriture des futures thématiques.

Mes deux mois et demi de stage furent l’occasion de me plonger dans plus d’une soixantaine de références, ayant trait, de près ou de loin, à l’île Nouvelle., soit plusieurs centaines de pages, peut-être mille. La liste n’est pas exhaustive. Peut-elle l’être ? Pourtant, j’ai veillé à ne passer à côté d’aucune ressource potentielle qui s’offrait à moi. Certaines ne figurent, aujourd’hui, pas dans la liste bibliographique finale car n’apportant pas d’informations intéressantes ou nouvelles par rapport à celles consultées auparavant.

J’ai choisi de classer ces références selon la logique suivante :

- Conservatoire de l’estuaire de la Gironde : toutes les ressources délivrées par l’association sur leur site internet ou sur l’acte de Colloque qu’ils m’ont confié.
- Articles de presse : toutes les ressources extraites de journaux ou revues, papier ou internet.
- Ouvrages et DVD : toutes les ressources issues d’œuvres personnelles consultées grâce à la Médiathèque de Bordeaux, les Archives Départementales ou le Conseil Général (pour la thèse d’Antoine Bocheux).
- Conseil Général de la Gironde : toutes les ressources trouvées sur le réseau internet du CG33, dans les boîtes appartenant à Fabienne Moreau ou Sylvain Cardonnel.
- Entretiens réalisés : l’ensemble des retranscriptions d’entretiens réalisés entre le 7 mai et le 11 juillet 2014, riches d’informations ainsi que l’entretien d’Yves Castex réalisé dans les années 2000 et dont l’enregistrement se trouvait sur le réseau internet du CG33.

Le dossier « **Quelques documents en pagaille** » offre la possibilité d’examiner une partie des documents utilisés tout au long de mon travail. La plupart des ressources documentaires

que j'ai consultées étaient des documents papiers. D'autres étaient consultables depuis la plateforme numérique du CG33.

Cela dit, j'ai rassemblé un certain nombre de documents numériques. J'ai trouvé utile d'en faire part au Conseil Général et au Cabinet prestataire, de façon aisée, pour vérifier le contenu de mes synthèses ou pour compléter certaines données.

Le dossier « **D'autres sources bibliographiques** » propose d'aller plus loin que mes seules recherches. En effet, la liste bibliographique dans le document « **Références bibliographiques** » n'est pas exhaustive, pourtant très complète. Par manque de temps, de chance ou devant la masse de données déjà accumulées, certaines références figurant dans les listes ci-dessous ne sont donc pas mentionnées dans le résultat final.

Peut-être le prestataire trouvera-t-il de quoi compléter la matière documentaire en traitant les références que je n'ai, moi-même, pas consultées.

B) Les entretiens

Ma deuxième tâche consistait à réaliser les entretiens de personnes-ressources autour de ce projet.

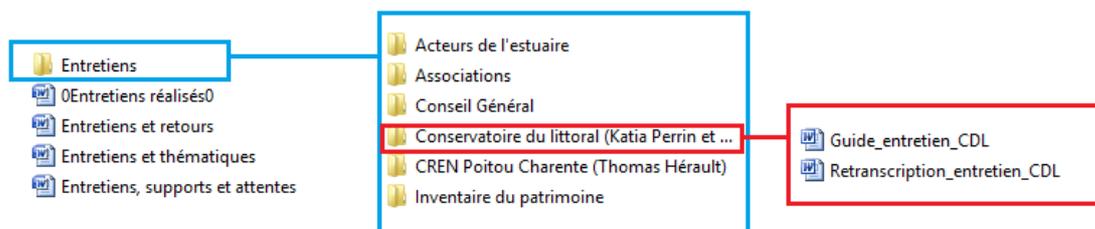
Le projet d'interprétation de l'île Nouvelle ne pouvait, en effet, se faire sans recueillir au préalable le témoignage des personnes dites « ressources ». Celles-ci, qu'elles soient bateliers, gestionnaires, archivistes, anciens îlouts, propriétaires, écologues ou opérateurs touristiques ont un regard prégnant sur le devenir de ce site.

Ma tutrice et moi nous sommes donc chargés de balayer un panel d'informations nécessaire à la construction efficace du projet, naissant alors du mariage des idées de chacun. Si certaines personnes étaient interrogées en rapport strict avec leur corps de métier ou leur expérience, la grille d'entretien s'articulait globalement autour de points fondamentaux : Leur rapport au site (comment le qualifient-ils, quelle spécificité voient-ils, quelle expérience en ont-ils,...) ; les thématiques à aborder ; les idées de supports et les attentes ; et enfin, pour certains, le retour du public ayant visité l'île.

Nous n'avons utilisé aucun outil particulier pour accompagner ces entretiens. Ainsi, aucune trace audio ou vidéo n'existe. La retranscription des entretiens a été réalisée à partir des notes que je prenais lors de l'interview. Par un travail de mémoire, je m'efforçais alors de retranscrire, au plus vrai, les paroles de chacun.

L'entretien est un échange entre personnes. Suivre question par question une grille d'entretien n'est pas chose aisée voire forcément obligatoire. Des sujets, non prévus dans la grille, peuvent alors être traités lors de l'entretien.

Les grilles d'entretien étaient, au début, le fruit d'une concertation entre ma tutrice et moi. Peu à peu, Fabienne m'a laissé plus d'autonomie, n'intervenant que pour vérifier la justesse de ma proposition. Les entretiens ont été généralement menés par Fabienne. En effet, chacun avait son rôle : l'une conversait avec l'interrogé, l'autre s'efforçait de prendre un maximum de notes. Mais j'ai tout de même pu mener quelques entretiens, tout en gardant la plume, cela dit...



Le fichier Word « **0Entretiens réalisés0** » fait état des 20 entretiens faits au cours du stage, listés selon les personnes interrogées, leur corps de métier, la date de l'entretien ainsi que les sujets abordés lors de l'entretien. Ci-dessous, un exemple de grille d'entretien et de retranscription associée :

Projet d'interprétation de l'île Nouvelle

Guide d'entretien avec Thomas HERAULT (CREN de Poitou-Charentes)

Juin 2014



Depuis 14 ans, le CREN de Poitou-Charentes est gestionnaire de l'ancien polder de Mortagne-sur-Gironde en Charente-Maritime. Celui-ci s'est ouvert à l'estuaire lorsque la tempête de 1999 a rompu ses digues. Propriétaire du site, le Conservatoire du Littoral a fait le choix de ne pas les reconstruire et de remettre le lieu à l'état naturel. Ce programme de renaturation fait écho à celui mis en place sur l'île Nouvelle. Nous voudrions creuser cette piste.

RENATURATION A MORTAGNE-SUR-GIRONDE

- 1/ *Quelles ont été les raisons de cette dépoldérisation ? Comment a-t-elle été menée ?*
- 2/ *Pourquoi appelle-t-on ce processus « une opération de ré-estuarisation » ?*
- 3/ *Quels impacts a-t-on pu observer ces dernières années ?*
- 4/ *Quelles ont été les réactions des populations face à cette dépoldérisation ? Leur expliquez-vous votre démarche ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?*
- 5/ *Est-ce une zone ouverte au public ? Si oui, qu'est-il mis en place pour guider le visiteur ? (sentiers, livrets explicatifs, guides,...)*
Si non, pourquoi ? Le sera-t-elle un jour selon vous ?

L'ECHO DE L'ILE NOUVELLE

6/ *Que savez-vous du programme de renaturation engagé sur l'île Nouvelle ?*

« Cette dépoldérisation s'articule de deux manières. Nous parlons de dépoldérisation non contrôlée sur la partie « île Bouchaud », au nord du site. Mettant fin à l'entretien des digues, le CG a fait le choix de laisser faire la nature. Cette partie Nord de l'île Nouvelle est dès lors placée sous l'influence des aléas climatiques (dimension illustrée par la brèche de la pointe Nord après la tempête de 2010). Au Sud, sur la partie « île Sans-Pain », une dépoldérisation régulée a été entreprise. Un système d'écluses permet alors aux « eaux blondes » de noyer le sol de deux « caissons », l'un en amont de l'ancien village, l'autre en aval : un moyen de favoriser la reconnexion de cette portion de l'île à l'estuaire. » Sylvain Cardonnel.

7/ *Quel regard portez-vous dessus ?*

8/ *Peut-on dire que l'île va être écologiquement très semblable à la zone dépoldérisée de Mortagne dans quelques années ?*

9/ *Voyez-vous ces sites dépoldérisés comme des espaces représentatifs de l'estuaire ou faisant figures d'exception ? voire les deux ?*

10/ *Pensez-vous que renaturation et tourisme peuvent faire bon ménage ?*

11/ *Quels seraient, pour vous, les meilleures manières d'expliquer aux visiteurs l'ensemble de la démarche de renaturation de l'île ?... sachant que seule la partie Sans Pain au Sud de l'île (soumise à la dépoldérisation régulée) sera ouverte au public.*

12/ *Faire le lien avec le site de Mortagne vous semble-t-il pertinent ? et si oui comment le verriez-vous ?*

13/ *Avez-vous connaissance d'autres opérations de ce type dans l'estuaire ?*

14/ *Va-t-on aboutir, selon vous, à la renaturation complète de l'estuaire de la Gironde dans de nombreuses années ? Le souhaitez-vous ?*

Projet d'interprétation de l'île Nouvelle

Retranscription d'entretien avec Thomas HERAULT (CREN de Poitou-Charentes)

25 Juin 2014

RENATURATION A MORTAGNE-SUR-GIRONDE

Quelles ont été les raisons de cette dépoldérisation ? Comment a-t-elle été menée ?

La dépoldérisation du polder de Mortagne-sur-Gironde n'a pas été une démarche volontaire. On peut parler d'une véritable « **dépoldérisation accidentelle** ». En effet, la tempête de 1999 a entraîné la rupture d'une partie de la digue protégeant 190 ha d'exploitation agricole. **L'exploitant, résigné**, a alors fait le choix de **cesser son activité** et s'est mis en quête d'un preneur. Ce fut le **Conservatoire du Littoral**, en 2000. Fidèle à sa politique, le Conservatoire a décidé de **ne pas reconstruire le polder et encourager la reconnexion du site à l'estuaire**. Le CREN de Poitou-Charentes a mené dès lors un **suivi scientifique** de cette renaturation mais est **officiellement gestionnaire du site que depuis 2010**.

Quels impacts a-t-on pu observer ces dernières années ? Pourquoi appelle-t-on ce processus « une opération de ré-estuarisation » ?

L'ancien polder, du fait de sa mise en culture et de drainage, avait vu **son sol descendre de 90 cm (tassement du sol)**. La dépoldérisation a engendré le **rehaussement** de ce sol permettant au site de retrouver son niveau originel. Une aubaine pour la végétation. On assiste à la **réinstallation d'une flore typique** (par tâches pour l'instant) des prés salés et des marais de Gironde, notamment des **vasières**.

Le redéveloppement de cette végétation favoriser le **retour graduel d'espèces faunistiques typiques** également des marais telles que les limicoles ou les paludicoles.

On peut véritablement parler d'opération de **ré-estuarisation** : le site est reconnecté à l'estuaire et placé sous l'influence des mouvements des marées.

Quelles ont été les réactions des populations face à cette dépoldérisation ?

C'est en 1960, qu'un Pied Noir poldérise le site de Mortagne. Une poldérisation que les populations locales verront alors **d'un mauvais œil**, se sentant dépossédées de **leur zone de roselière** où chasse et pêche étaient les activités phares du site. Ainsi, lorsqu'en 2000, le Conservatoire du Littoral rachète le polder, **les locaux l'acceptent**, attirés par l'idée d'un retour de la roselière. L'association locale de chasse et de pêche a même proposé de mettre en réserve pour les oiseaux d'eau. La dépoldérisation est ainsi assez bien accueillie.

Se pose tout de même la problématique de la **submersion** (illustrée en 2010 par Xynthia) avec **la digue de protection en retrait du site** édifée par le préfet dans le cadre du plan ORSEC qui n'échappe pas au risque de céder un jour, entraînant la submersion d'une partie de la commune.

Est-ce une zone ouverte au public ? Si oui, qu'est-il mis en place pour guider le visiteur ? (sentiers, livrets explicatifs, guides,...) Si non, pourquoi ? Le sera-t-elle un jour selon vous ?

Ce site dépoldérisé appartient au **Domaine Public Fluvial**. Hors mis un sentier longeant le port, il n'est **en rien aménagé pour le public** que l'on incite même à ne pas se rendre sur cette zone **potentiellement dangereuse**.

L'ECHO DE L'ILE NOUVELLE

Peut-on dire que l'île va être écologiquement très semblable à la zone dépoldérisée de Mortagne dans quelques années ?

Les deux sites présentent certaines **similitudes** mais aussi quelques **différences**. Le taux de **salinité** n'est pas le même. L'île Nouvelle, largement plus en amont de Mortagne, connaît un taux de salinité plus faible. Cela induit un **cortège différent au niveau de la faune** (l'IRSTEA a fait des études démontrant des différences notables). La **végétation**, également, n'est pas exactement la même. L'île Nouvelle possède un boisement qu'il sera difficile de retrouver sur Mortagne. Enfin, au niveau du fonctionnement hydraulique, nous pouvons noter des différences en termes de **micro-relief**.

Voyez-vous ces sites dépoldérisés comme des espaces représentatifs de l'estuaire ou faisant figures d'exception ? voire les deux ?

Ils font figure **d'exception de par leur passé**. La rupture de leurs digues symbolise en quelque sorte la rupture avec leur passé agricole.

Lorsque la **végétation typique** du milieu se sera complètement **réinstallée**, ils seront totalement **représentatifs** de l'estuaire.

Va-t-on aboutir, selon vous, à la renaturation complète de l'estuaire de la Gironde dans de nombreuses années ?

Pour cela, il faudrait enlever toutes les digues et il doute que ce soit un objectif de la politique générale. Une telle renaturation estuarienne ne pourrait être évidemment que **souhaitable**. La

renaturation permet de pallier **le changement climatique et l'érosion des rives estuariennes et la perte de milieux naturels** que cela entraîne. La dépoldérisation permet de les préserver et d'encourager, de par la création de zone de nourricerie et de halte migratoire, la préservation d'espèces faunistiques en outre.

On commence à observer des volontés politiques (SAGE, CUB,...) en faveur de cette démarche.

Avez-vous connaissance d'autres opérations de ce type dans l'estuaire ?

A sa connaissance, il n'en voit pas d'autre mais imagine que le Conservatoire du Littoral pourrait continuer dans sa lancée **s'il acquerrait d'autres sites**.

Pensez-vous que renaturation et tourisme peuvent faire bon ménage ?

Tout dépend de ce que l'on entend par tourisme. S'il s'agit d'un **tourisme « contrôlé »**, le mariage renaturation-tourisme ne peut être que **bénéfique**, permettant de **valoriser écologiquement la renaturation, de communiquer sur les actions faites**.

Le tourisme peut représenter un biais dans la logique où la renaturation se fait dans le respect de la faune et de la flore. Un tourisme de masse ne serait pas en cohérence avec cet aspect là. Il faut des choses cadrées et non cadrées.

Faire le lien avec le site de Mortagne vous semble-t-il pertinent ? Et si oui comment le verriez-vous ?

Le lien est **tout à fait évident** dans le sens où une **logique similaire** peut être observée entre les deux sites (dépoldérisation non contrôlée dans la partie Bouchaud). Le lien peut-être facile à faire à travers la **responsabilité des aléas climatiques**, les **zones de rétablissement de crues** également.

Le fichier Word « **Entretiens et retours** » rassemble l'éventail des réponses données par les interrogés aux questions concernant le retour du public (type de clientèle, motivations, satisfactions, insatisfactions).

Le fichier Word « **Entretiens et thématiques** » propose de revenir sur toutes les thématiques imaginées par les interrogés, qu'ils pensaient pertinentes d'intégrer dans le projet d'interprétation de Nouvelle. Le résultat, ici, est approximatif. Certaines personnes étaient interrogées dans leur thème de prédilection (à l'instar de Thomas Hérault pour la renaturation ou Jean-Marc Thirion pour la naissance d'une île), d'autres ne parlaient parfois pas de thèmes qui semblaient évidents.

Le fichier Word « **Entretiens, supports et attentes** » permet d'aborder le regard que portent les interrogés sur la démarche d'interprétation du site.

Le projet d'interprétation de l'île Nouvelle a, en effet, notamment pour but de proposer au visiteur le choix de découvrir, sans guide, l'esprit du lieu. Reste à savoir quels supports utiliser pour que cette démarche soit la plus efficace possible. Nous avons donc demandé à certains interrogés de nous faire part de leurs idées mais aussi de leurs attentes vis-à-vis d'un tel projet.

Le dossier « **Entretiens** » permet de se déplacer, à sa guise, parmi les dossiers correspondant à chaque interrogé et d'y retrouver la grille d'entretien et la retranscription en question.

C) Les potentiels d'interprétation

A l'issue de l'inventaire de toutes les ressources et de la réalisation de chaque entretien, il ne me restait plus qu'à faire émerger des thématiques, qui serviraient, potentiellement, de bases aux futures visites, libres ou guidées, de l'île.

Ce travail est contenu dans le dernier dossier dont il me reste à vous parler : « **Potentiels d'interprétation** ».

A force de discussions avec ma tutrice, des thématiques évidentes me sont apparues. Pour d'autres, il a fallu faire preuve d'un peu plus de réflexion pour les faire naître.

J'ai donc imaginé quatre grandes thématiques :

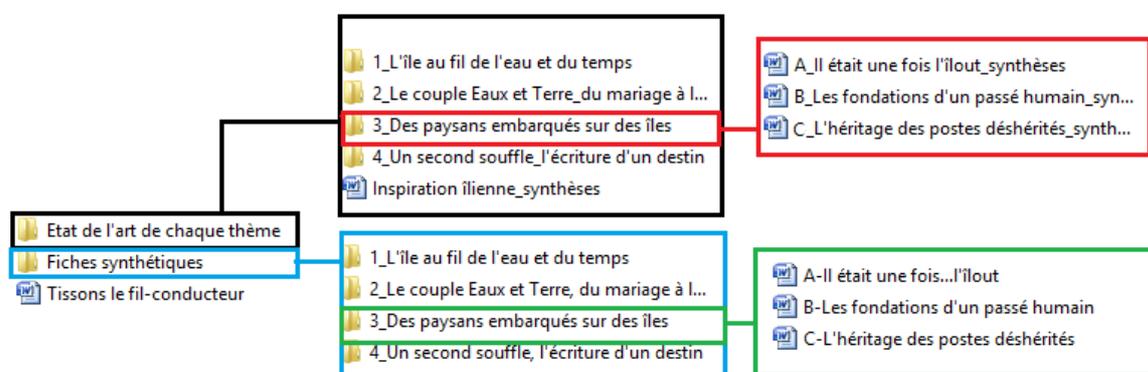
-L'île au fil de l'eau et du temps : aborde l'histoire de l'île en tant qu'entité.

-Le couple Eaux et Terre, du mariage à la séparation : traite de la dimension agricole indissociable des îles de l'estuaire.

-Des paysans embarqués sur des îles : présente l'histoire humaine rattachée à ces îles.

-Un second souffle, l'écriture d'un destin : expose le projet de renaturation amorcé par le Conseil Général sur l'île.

Chaque grande thématique étant divisée en trois à quatre sous-thématiques (dont je vous laisse le soin de consulter en ANNEXES).



Le dossier « **Etat de l'art de chaque thème** » concerne l'ensemble des synthèses concernées par chaque sous-thématique. Une manière d'inviter le lecteur à aller plus loin que les seules fiches synthétiques. Les synthèses documentaires n'ont pas de règle définie. Elles sont le fruit d'une lecture tantôt scrupuleuse tantôt rapide. Malgré une relecture de ma part, il y a fort à parier que certaines coquilles, fautes syntaxiques, mots abrégés et autres mots ou phrases incomplets puissent sauter aux yeux. Je ne pense pas que ces ombres entacheront la bonne compréhension du texte.

Ces synthèses sont le travail d'un stagiaire de 22 ans, aspirant géographe en environnement et paysage, aux connaissances limitées. Je n'ai fait que synthétiser des informations. Peut-être faudrait-il, après sélection de certaines données destinées à être présentées au public, contacter une personne, spécialisée dans le sujet traité, pour une vérification.

Le fichier Word « **Inspiration îlienne synthèses** » fera naviguer le lecteur sur des ondes parfois poétiques, encourageant, peut-être, chez lui de nouvelles inspirations relatives au projet.

Le dossier « **Fiches synthétiques** » présente l'aboutissement de mon labeur (voir ANNEXES). En son antre, un fichier Word « **Tissons le fil-conducteur** » n'est que la proposition, aussi modeste soit-elle, d'un stagiaire, d'idées de fil conducteur, liant les thématiques les unes aux autres. Tel le fil d'Ariane, il permettra aux visiteurs, libres, de l'île de trouver son chemin dans le labyrinthe de l'histoire îlienne. Mes idées sont au nombre de deux et traitent du *passage* et de la *vie*. (voir ANNEXES).

Bilan

Ce stage m'a permis avant tout de goûter au monde professionnel, d'aller au-delà du simple cadre universitaire.

S'il est vrai que je m'attendais à aborder plus de questions traitant de l'environnement ou du paysage, je n'en demeure pas moins satisfait. J'en ressors enrichi culturellement. J'ai acquis des connaissances sur un territoire qui, jusque là, m'était méconnu. J'ai eu l'occasion de rencontrer nombre de personnes intéressantes et accueillantes. Mon carnet d'adresse n'en est que plus rempli.

J'ai découvert deux notions qui suscitent, aujourd'hui, beaucoup mon intérêt : la renaturation et l'interprétation. Avoir pu allier les deux était captivant. J'ai approfondi mes connaissances en matière d'ENS, illustrant par des exemples concrets les limites d'ouverture de ces espaces. Ici, le moyen d'accéder à un ENS, au milieu des eaux, pose une importante problématique quant à son ouverture, et influe sur toute la procédure de valorisation. Je ne sais si ce stage sera un tremplin pour moi mais une chose est certaine : je n'en ai pas fini avec l'île Nouvelle. Le Conseil Général et le Cabinet Baroque ont mes coordonnées et sont invités à me rejoindre, pour débattre de certains points. Je suis également invité au Comité technique du 7 octobre, où l'on souhaite me voir présenter l'ensemble des thématiques que j'ai rédigées.

J'ai senti une satisfaction de la part de ma tutrice et de sa supérieure hiérarchique quant à mon comportement et mon travail, ce qui ne peut que me donner plus confiance en moi.

Je ne suis que plus motivé à l'idée de persister dans ce domaine des espaces naturels. Cependant, à l'avenir, je souhaite m'extirper des bureaux, auxquels j'étais trop cantonné, pour agir directement au cœur de la Nature. De plus, je souhaite, à présent, tenter l'expérience du privé pour avoir la possibilité de comparer avant d'arrêter un choix sur mon orientation future.

Mais le tableau présente quelques ombres... Ma tutrice et moi avons, tous deux, convenu que je ne disposais pas assez de temps pour réaliser le travail escompté. Du temps supplémentaire m'a donc été donné, suite à mon stage, pour finaliser mon travail. Aujourd'hui, je suis satisfait de mon rendu mais ce manque cruel de temps a parfois entaché mes résultats et usé mentalement.

La seconde difficulté à laquelle j'ai été confronté est le manque de communication. Ma tutrice et moi nous sommes entendus pour dire, que l'une comme l'autre, nous avons abusé de discrétion. Je me rends compte que, bien que me complaisant dans mon autonomie, un certain encadrement n'aurait pas été de refus, m'empêchant alors de m'« éparpiller ». De mon côté, j'ai maintenant appris qu'il me faut davantage communiquer l'avancement de mon travail pour pouvoir avancer plus sereinement.

Références bibliographiques

-« *Etude et réalisation d'un schéma départemental des espaces naturels. Phases 2-3 Orientations stratégiques et plan d'actions* », Conseil Général de Gironde, Direction de l'Environnement et du Tourisme, Novembre 2012

- « *Synthèse bibliographique Projet « nature et développement du littoral* » Maud Dugast

-« *De l'interprétation à la mise en découverte* », Claudine Chaspoul

-« *En quête d'interprétation* », Catherine Cayre

Références relatives au stage

Conservatoire de l'estuaire de la Gironde

CASTEX, Y. (2006). Enseigner sur les îles. Un témoignage différent. *L'estuarien*.

CASTEX, Y. (2002). Souvenirs d'un instituteur de l'île du Nord de 1953 à 1955. *L'estuarien*.

COTTEN, A. (1996). LA GIRONDE, un écosystème estuarien.

CONSERVATOIRE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE. *Les îles de la Gironde*.

CONSERVATOIRE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE (2002). Les îles de l'estuaire. *L'estuarien*, n°1

CONSERVATOIRE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE (2003). Vivre et travailler sur les îles. *L'estuarien*, n°6

CONSERVATOIRE DE L'ESTUAIRE. (2004). L'origine de l'archipel de Gironde. Les poissons de la Gironde. Mon premier jour sur l'île du Nord. Vauban et l'estuaire. L'île Nouvelle. Les débuts d'une navigation moderne dans l'estuaire. *La Chronique du fleuve*.

CONSERVATOIRE DE L'ESTUAIRE. (2007). Quand les hommes modèlent les îles. *La Chronique du fleuve*.

MAS, Julien. L'archipel de l'estuaire de la Gironde. CHAUMILLON, Eric, FENIES, Hugues. La naissance d'une île. AKA, Michel. Histoire de Patiras. PARIS, Jean. Trois instituteurs des îles. SANCHEZ, Christian. Témoignage d'un îlot. In : CONSERVATOIRE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE. *Les îles de la mer de Bordeaux : XIe colloque de l'Estuaire*, 2012. Les Cahiers de l'estuaire n°10.

NOGUES, O. (2013) Le témoignage d'une institutrice sur l'île Bouchaud. *L'estuarien*.

PARIS, J. (2001). Des femmes qui ont marqué l'histoire des écoles des îles de l'estuaire. *L'estuarien*.

PARIS, J. (2009). Les îles submergées. *L'estuarien* n°27

RODIER, J. (2005). Le Nouveau et Grand Illuminant Flambeau de la Mer. *L'estuarien* n°13

Articles de presse

A chacun son estuaire...*L'Univers de l'estuaire, magazine de découverte de l'Estuaire de la Gironde*, Charente-Maritime/Gironde. 2006

ASSOCIATION PETRONILLE. (2002). La Rive Médocaine : un monde d'îles : journées européennes du Patrimoine.

BAROUX, P. (2010). L'île vierge rabotée. *Sud Ouest*.

BERIAC, J-P. Les îles de l'estuaire. *Le Festin* n°35-36

BOISSEAU, S. (2004). Les îles Nouvelle et Bouchaud : Au rythme de l'estuaire. *Le Festin* n°50

BOUCHET ROY, M-A. (2012). *L'Univers de l'Estuaire, Magazine de découverte de l'Estuaire de la Gironde-Charente-Maritime*, Gironde. 2012

CHERRUAU, P. (1980) Combat sur la Gironde. *Le Monde*.

C.-S. A. (1980). L'île Verte ou le fleuve oublié. *Sud Ouest*.

De tout...un peu ! *Sud Ouest*. 1956

FAIVRE, P. L'île « Ile Nouvelle » : un témoignage

HARTE, Y. (1983). Îles : Sept émeraudes dans la gueule du fleuve. *Sud Ouest*.

LE CARNET DE L'ESTUAIRE, de Bordeaux à Royan, Paysages/Histoires/Voyages

L'Estuaire de la Gironde : l'emblème du développement durable. *Les cahiers techniques de l'eau*. 2002

L'île Nouvelle aux oiseaux. *Sud Ouest*. 1997

La Gironde envahie par les glaces et le ravitaillement des îles. *L'estuaire girondin*. 1956

Les îles aux trésors. *Girondes* n°22. 1995

MATHURIN, H. (2008). Un belvédère sur le fleuve. *Sud Ouest*.

POURQUIER, P-E. (2006) La saga des Decouzon. *Sud Ouest*.

POURQUIER, P-E. (2006). La terre d'accueil des Ilouts. *Sud Ouest*.

POURQUIER, P-E. (2006). Patiras, terre des exilés. *Sud Ouest*.

Vaisseau Fantôme – Les Revenants - 2014/2015

Ouvrages et DVD

AUDINET, E., COCULA, A-M. (1991). *L'estuaire « rivière de Gironde »*. L'Horizon chimérique. Bordeaux.

BARDEAU, C. (2007). *Au cœur de l'estuaire...des espaces de calme...la Grande Île, dite Verte...et ses petites sœur*.

BOCHEUX, A. (2003-2004). *Histoire de l'île Nouvelle ; naissance et évolution d'une île de l'estuaire de la Gironde*.

BRUTAIS, J-A. (1913). *Les îles de la Basse Garonne et de la Gironde*.

COCKS, FERET (1868, 1874, 1878, 1881, 1886, 1893, 1898, 1908, 1929, 1949, 1969, 1982, 1991). *Bordeaux et ses vins et Statistique générale du département de Gironde*.

COQUILLAS, D., LE COLLEN, M. (2005). *Gironde Estuaire fleuve de vie*. A éditions.

DANEY, C., ROSENTHAL R. (2007). *Estuaire de la Gironde*. La Renaissance du Livre, Groupe LUC PIRE.

GRENE, C., VIGNAU, M. (2009). *L'estuaire de la Gironde*. Actes sud. Dexia éditions.

GOUDINEAU, J. (1882). *Des Obstructions de la Gironde et de ses affluents, causes et remèdes*.

MICHAUD, E., (2005). *Mon fleuve* [dvd]. France 3. Grand Angle Production. 26 mn

WIEL, M-L. (2002). *Sous l'étreinte du fleuve, L'Île Verte* [dvd]. Mérignac : La SMAC. 53 mn

Conseil Général de la Gironde

AGENCE Bertrand FOLLEA-Claire GAUTIER, BIOTOPE, NOEL Dominique, SMIDDEST (2004). *Charte paysagère et environnementale de l'estuaire de la Gironde*.

ASTRE, C. *L'île Nouvelle : vers un équilibre retrouvé par dépoldérisation*. Agence de l'eau Adour-Garonne.

BESCHI, A., (2013). *Île Boucheau* (Dossier IA33004519 dans le cadre de l'Inventaire du patrimoine de l'estuaire)

BLANCHARD, F., LORIOT, S. (2007). *Premiers éléments de réflexion pour l'élaboration d'une méthode de suivi de la biodiversité végétale sur l'Île Nouvelle (Gironde)*. Conservatoire Botanique Sud-Atlantique. Conseil Général de la Gironde

BORDES, C., RIBEROLLE, J. (2011). *Île de Patiras* (dans le cadre de l'Inventaire général du patrimoine culturel)

BOUVIER, M-C. (1994). *Etude historique et paysagère de l'île Nouvelle* (commandée par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres)

LABORDE, J., POIRIER, A. (2012). *Animation « Paysage » sur l'île Nouvelle, espace naturel sensible*. Conseil général de la Gironde.

CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE (1995). *Les principes paysagers et écologiques de l'île Nouvelle*.

CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE. (2009). *Ile Nouvelle, Etude de faisabilité pour le fonctionnement et la valorisation du site. Phase 1 : Etat des lieux, étude des besoins prévisionnels et étude de fréquentation*.

CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE (2006-2007). *Plan de gestion de l'île Nouvelle*. Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres. Géréa ingénieurs écologues.

CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE. *Un vaste programme de gestion et de valorisation de l'île Nouvelle, mis en œuvre par le Département de la Gironde*

CONSERVATOIRE DU LITTORAL, FONDATION DU LITTORAL. (2007). *L'acquisition et le projet de développement des îles de l'estuaire de la Garonne : îles Verte, du Nord, Cazeau, Macau.*

DEROIN, J-P. *Impacts du changement climatique sur l'intervention du Conservatoire du littoral : Recul du trait de côte et orientations stratégiques .Site de l'île Nouvelle (Gironde)*

GAULTIER, G. (1996). *ILE NOUVELLE Historique et état d'avancement des aménagements* (à l'attention de Jean-Yves BOUTET, Chef du Service Environnement, Conseil Général de la Gironde)

Entretiens réalisés

Entretien avec Yves CASTEX, années 2000 (par Graziella Pinaudeau ?)

Entretien avec Sylvain CARDONNEL, 7 Mai 2014, par Fabienne Moreau et Thibault Castets.

Entretien avec Caroline BORDES et Jennifer RIBEROLLES, 12 Mai 2014, par Fabienne Moreau et Thibault Castets.

Entretien avec Ghislaine PERAL et Alexandre HUMBERT, 14 Mai 2014, par Fabienne Moreau et Thibault Castets.

Entretien avec Marie-Christine LERAT-HARDY, 15 Mai 2014, par Fabienne Moreau et Thibault Castets.

Entretien avec Magali PAUTIS, 26 Mai 2014, par Fabienne Moreau et Thibault Castets.

Entretien avec Syméon GURNADE et Philippe LACOURT, 6 Juin 2014, par Fabienne Moreau et Thibault Castets.

Entretien avec Michel VIGNAU et Jean PARIS, 12 Juin 2014, par Fabienne Moreau et Thibault Castets.

Entretien avec Laurent PERANDON, 13 Juin 2014, par Fabienne Moreau et Thibault Castets.

Entretien avec Katia PERRIN et Guillemette ROLLAND, 16 Juin 2014, par Fabienne Moreau et Thibault Castets.

Entretien avec Sophie BOISSEAU, 16 Juin 2014, par Fabienne Moreau et Thibault Castets.

Entretien avec Alain BESCHI et Claire STEIMER, 19 Juin 2014, par Fabienne Moreau et Thibault Castets.

Entretien avec David DE SOUZA, 24 Juin 2014, par Fabienne Moreau et Thibault Castets.

Entretien avec Thomas HERAULT, 25 Juin 2014, par Thibault Castets.

Entretien avec Jean-Marc THIRION, 27 Juin 2014, par Thibault Castets.

Entretien avec Joachim DUFOUR, 1^{er} Juillet 2014, par Fabienne Moreau et Thibault Castets.

Entretien avec Oliver PEDARROS, 1^{er} Juillet 2014, par Fabienne Moreau et Thibault Castets.

Entretien avec Caroline RUMEAU et Philippe CASTEL, 8 Juillet 2014, par Fabienne Moreau et Thibault Castets.

Entretien avec Fabrice FATIN et Ana PEREZ, 9 Juillet 2014, par Fabienne Moreau et Thibault Castets.

Entretien avec Christian SANCHEZ, 9 Juillet 2014, par Fabienne Moreau et Thibault Castets.

Entretien avec Graziella PINAUDEAU, 11 Juillet 2014, par Fabienne Moreau et Thibault Castets.